

UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE

U.F.R. S.S.A.

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

**MENTION URBANISME, AMENAGEMENT,
et ETUDES URBAINES**

Parcours professionnel et recherche

2014-2015

◀ SOMMAIRE ▶

□ Présentation de la composante	: page 3
□ Calendrier universitaire	: page 5
□ Présentation générale du master	: page 6
□ Parcours professionnels M1 et M2	: page 8
♦ Parcours M1 « Fabrique de la ville »	: page 10
♦ Parcours M2 « Projet urbain et montages d'opérations »	: page 26
♦ Parcours M2 « Ville étalée et aménagement durable »	: page 32
♦ Parcours M2 « Habitat et innovations »	: page 38
□ Parcours recherche M1 et M2 « Etudes urbaines »	: page 45
♦ Parcours M1 « Etudes urbaines »	: page 46
♦ Parcours M2 « Etudes urbaines – villes du sud »	: page 58
♦ Parcours M1 « Etudes urbaines – villes du nord »	: page 63
□ Règles de validation des enseignements	: page 68
□ Charte des examens	: page 74
□ Lexique	: page 78

◀ PRESENTATION DE LA COMPOSANTE ▶

Direction de l'UFR SSA

Marianne Cojannot-Leblanc, directrice	mleblanc@u-paris10.fr	' 4795	D.211d
Olivier Kyburz, directeur-adjoint	olivier.kyburz@mae.u-paris10.fr	' 4795	D.211d

Direction du Département Géographie et Aménagement

Frédéric Landy, directeur	frederic_landy@orange.fr	'	D.
Elise Temple Boyer, directrice-adjointe	elise.temple@gmail.com	'	D.

Direction du master « Urbanisme, aménagement et études urbaines »

Claire Carriou, directrice	claire.carriou@u-paris10.fr		A.220
----------------------------	--	--	-------

Secrétariat

David Dossin	david.dossin@u-paris10.fr	' 7558	D.214B
--------------	--	--------	--------

EQUIPE DE DIRECTION DE L'UFR			
DIRECTEUR			SECRETARIAT DE DIRECTION
M. COJANNOT LEBLANC	Bureau D211D	Poste 47.95	Bureau D211C Poste 56.05
			CHARGÉE DES MOYENS - EXAMENS
			M. TOPCHA Bureau D203 Poste 7568
COORDINATRICE DES ENSEIGNEMENTS DE LANGUES			GESTION DU BUDGET
A. BRAUN	Bureau D109	Poste 70.91	C. VANEENSBERGHE Bureau D211 A Poste 75.88
			T. PILLARD Bureau D211 Poste 59.94
			A
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			GESTION DES ENSEIGNANTS
N. VILLARD	Bureau D211 E	Poste 4714	S. BEN SALEM Bureau D210 Poste 75.74
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ADJOINT			A.M. AMSELLEM Bureau D210 Poste 75.74
E. CAVA	Bureau D211 B	Poste 58.37	GESTION DES EMPLOIS DU TEMPS
			M. KONE Bureau D 210 Poste 75.44

➤ **Bibliothèques d'UFR :**

- Bibliothèque Aménagement et urbanisme : ' 7582
-
- Bibliothèque Géographie : ' 7560

◀ DIVISION DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE ▶

➤ SERVICE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	Bâtiment A
➤ SERVICE DES DIPLOMES	Bâtiment A – 2 ^{ème} étage
➤ SERVICE DES BOURSES	Bâtiment -RDC-Salle E01
➤ SERVICE GENERAL DES ETUDIANTS ETRANGERS	Bâtiment A – 1 ^{er} étage
➤ TUTORAT	Bâtiment E Rez-de-chaussée
➤ SERVICE HANDICAPS ET ACCESSABILITES	Bâtiment DD.R05

Services en relation avec la division des études et de la vie étudiante

➤ CACIOPE (Centre d'accompagnement, de Conseil, D'Information et d'Orientation sur les Parcours Personnalisés des Etudiants	Bâtiment E – Salle 14
➤ SERVICE MEDICAL	Bâtiment E – Salle 05
➤ ASSISTANTES SOCIALES DU CROUS	Bâtiment C – Salle C20
➤ SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES	Bâtiment A –Salle 107A

◀ INFORMATIONS PRATIQUES ▶

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2014-2015

Premier semestre

Semaine d'accueil	Du lundi 8 septembre 2014 au samedi 13 septembre 2014
Début des cours	Lundi 15 septembre 2014
Fin des enseignements	Samedi 20 décembre 2014 soir
Vacances de la Toussaint	Du samedi 25 octobre 2014 soir au lundi 3 novembre 2014 matin
Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre 2014 soir au lundi 15 janvier 2015 matin

Deuxième semestre

Début des cours	Lundi 19 janvier 2015
Vacances d'hiver	À <i>confirmer</i> du samedi 21 février 2015 soir au lundi 2 mars 2015 matin
Fin des enseignements	Samedi 25 avril soir
Vacances de printemps	Du samedi 25 avril 2015 au lundi 4 mai 2015 matin

Examens et jurys

Jury de la première session	Du mardi 26 mai 2015 au samedi 30 mai 2015
Examens de la deuxième session	Du lundi 15 juin 2015 au samedi 27 juin 2015
Jury de la deuxième session	Du lundi 6 juillet 2015 au vendredi 10 juillet 2015

Présentation générale de la Mention Urbanisme, Aménagement et études urbaines

La mention de master *urbanisme, aménagement et études urbaines* constitue une nouvelle offre de formation proposée à partir de la recomposition des offres précédentes concernant l'enseignement sur la ville et l'urbanisme à l'université de Nanterre. Elle reprend pour partie les enseignements de la mention *Géographie, aménagement et urbanisme* du master *sciences humaines et sociales* (qui comprenait elle-même trois spécialités *Aménagement, urbanisme et durabilité des territoires, Dynamiques comparées des développements* et *Géographie de la santé*), des enseignements de la spécialité sociologie du master *Economie et société*, du master *Anthropologie*.

Ce projet ambitieux permet pour la première fois de consolider les liens interdisciplinaires qui se sont construits sur un temps long - depuis le DEA *Ville et société* jusqu'à la mention de master *Dynamiques urbaines comparées* - et qui se sont déployés plus récemment au sein du pôle Villes. Cette mention s'inscrit donc dans une tradition forte à Nanterre de pluridisciplinarité et de recherche urbaine, et dans la lignée des études urbaines (*urban studies*) développées dans de nombreuses universités européennes ou nord-américaines. De ce point de vue, elle constitue une offre originale dans le paysage de formation offert en Ile de France. Elle sert par ailleurs de point d'appui, en lien avec la revue bilingue *Justice Spatiale/Spatial Justice*, pour développer la thématique de la Justice spatiale, qui constitue un des axes fédérateurs du PRES Paris Lumière.

L'ambition du projet est également de conforter et de développer la dimension professionnelle autour des métiers de l'urbain. Celle-ci, qui attire nombre d'étudiants, est présente au sein de l'université de Paris Ouest depuis les années 1980 (Licence et Maîtrise d'aménagement, DESS *Développement local*) et a été reconduite et reformulée, avec de très bonnes évaluations, dans le cadre des deux dernières campagnes LMD. La formation, labellisée par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), s'appuie sur un réseau d'intervenants issus du milieu professionnel, d'anciens étudiants du master réunis en association (association « *Urba 10* ») et de collaborations multiples avec les collectivités locales, instituts et acteurs de l'Ile de France.

Cette nouvelle mention s'inscrit dans une logique pluridisciplinaire. Elle réunit des enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines : anthropologie, géographie, histoire, sociologie et urbanisme, et permettra des mutualisations importantes avec d'autres masters (architecture, géographie, sociologie, anthropologie). Elle regroupe et articule des enseignements sur les villes des Nord et des Sud qui étaient précédemment distingués en deux mentions, tout en valorisant un parcours Sud qui constitue l'une des spécificités de l'Université de Nanterre.

La mention s'appuie sur plusieurs laboratoires : l'UMR LAVUE (laboratoire pluridisciplinaire sur la ville et les territoires), l'EA Sophiapol (sociologie-philosophie) et l'UMR LESC (anthropologie). Elle est cohabilitée par l'Ecole Nationale supérieure d'architecture Paris Val-de-Seine (ENSAPVS). La mention comprend deux dimensions qui s'imbriquent, une dimension professionnelle et une dimension recherche. Elle se compose en M1, respectivement du parcours professionnel *Fabrique de la ville* et du parcours recherche *Etudes urbaines*. Et en M2 de cinq parcours dont trois professionnels, (1) *Ville étalée et aménagement durable*, (2) *Politiques urbaines, projet urbain et montage d'opérations* et (3) *Habitat et innovations* et deux parcours recherche (1) *Etudes urbaines nord* et (2) *Etudes urbaines sud*.

La formation s'adresse prioritairement aux étudiants titulaires d'une licence de Sciences sociales (Géographie, Sociologie, Anthropologie, Histoire, Sciences sociales notamment), de Droit ou d'Economie, mais aussi aux professionnels qui ont travaillé dans les différents domaines traités par les deux parcours (spécialistes de la ville, de l'architecture, de l'habitat, de l'environnement, de l'urbanisme).

Master « Urbanisme, aménagement et études urbaines »

Claire Carriou bureau A220 claire.carriou@u-paris10.fr	Responsable du master "Urbanisme, aménagement et études urbaines" Responsable du parcours M2 "Habitat et innovations" UFR SSA, Département de géographie et aménagement Laboratoire Mosaïques UMR LAVUE 7218
Pascale Philifert bureau A211 pascale.philifert@u-paris10.fr	Responsable du parcours M2 « Politiques urbaines, projet urbain et montage d'opérations » UFR SSA, Département de géographie et aménagement Laboratoire Mosaïques UMR LAVUE 7218
Monique Poulot et Claire Aragau bureau : bat. D mpoulotmoreau@u-paris10.fr	Responsables du M2 « Ville étalée et aménagement durable » UFR SSA, Département de géographie et aménagement Laboratoire Mosaïques UMR LAVUE 7218
Grégory Busquet et Jean-Fabien Steck gbusquet@u-paris10.fr jf.steck@yahoo.fr	Responsable des parcours recherche "Etudes urbaines" M1 et M2 (villes du nord et villes du sud) UFR SSA, Département de sociologie UFR SSA, Département de géographie et aménagement Equipe de recherche : Mosaïques-UMR LAVUE 7218
Hélène Nessi bureau A220 nessi.h@gmail.com	Responsable du M1pro UFR SSA, Département de géographie et aménagement Laboratoire Mosaïques UMR LAVUE 7218
Lise Debout lise.debout@gmail.com	Responsable des stages du M1 et M2 UFR SSA, Département de géographie et aménagement Laboratoire Mosaïques UMR LAVUE 7218

Secrétariat :

David Dossin, Secrétariat du département de géographie et aménagement, UFR SSA,
Bât. D, 2^e étage, bureau D. 214B,
Email : david.dossin@u-paris10.fr,
Tel : 01 40 97 75 58

Secrétariat pour l'Ecole d'Architecture :

Pascale Lale - ENSA Paris Val de Seine, 3-15 quai Panhard et Levassor 75013 Paris,
email : pascale.lale@paris-valdeseine.archi.fr
Tel : 01 72 69 63 22

Bibliothèque spécialisée en Aménagement et Urbanisme :

Bat. D, 4^{ème} étage, D412

Tel : 01.40.97.75.82

Site Internet : <http://www.u-paris10.fr> (UFR SSA, Département de géographie)

I.- PARCOURS PROFESSIONNELS M1 et M2

1- Les objectifs de la formation

Le parcours « Fabrique de la ville » vise à préparer aux métiers de la ville et de l'aménagement. Elle offre des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, proposant une ouverture aux problématiques de la ville, du territoire et de l'environnement par l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'approches de terrain. La spécialité professionnelle a vu ses effectifs croître fortement au cours des dernières années (doublement des effectifs du M1) et son aire de recrutement s'étendre. Pour tenir compte des débouchés professionnels existants et émergents, la formation propose trois parcours en M2 : « Politiques urbaines, projet urbain et montage d'opérations », « Ville étalée et aménagement durable » et « Habitat et innovations ». Ces parcours s'appuient sur des partenariats avec le monde professionnel.

La formation associe notamment un enseignement pluridisciplinaire assuré par des universitaires et l'intervention de praticiens engagés dans l'aménagement régional et urbain, qui se complètent pour donner aux étudiants une approche cohérente et diversifiée des problématiques urbaines et territoriales actuelles. Elle cherche à préparer les étudiants aux métiers de la ville, de l'aménagement, de l'habitat et du développement territorial en leur donnant la capacité de comprendre et de traiter les problématiques qui se poseront à eux, tout en prenant du recul par rapport aux pratiques.

L'aménagement urbain étant constitué d'un éventail très large de métiers, il s'agit, en **première année de master (M1)** de fournir les premières bases des compétences, savoirs et savoir-faire nécessaires à la fabrique de la ville. L'objectif est ainsi de donner aux étudiants une formation croisant les apports des différentes sciences sociales mobilisées dans l'analyse du fait urbain (géographie, sociologie, histoire, économie...) et les retours d'expériences des différents professionnels impliqués dans la formation. Le contexte actuel d'une complexité croissante des processus de décision en aménagement renforce en effet les besoins de professionnels généralistes, capables de développer une perspective d'ensemble, d'aider à la décision et de coordonner les démarches des spécialistes.

Le premier semestre de l'année est constitué de plusieurs cours obligatoires et de deux « palettes » de cours. Les cours obligatoires proposent aux étudiants un premier panorama des apprentissages fondamentaux en aménagement et urbanisme (politiques urbaines comparées, acteurs et outils de l'aménagement, initiation à l'architecture, à la morphologie urbaine et au paysage, droit de l'urbanisme et de l'environnement). Les enseignements des deux palettes de cours, ouverts aux étudiants du parcours recherche du master, proposent quant à eux des enseignements sur des thématiques plus spécialisées, mêlant approches à visée opérationnelle et approches invitant à porter un regard plus distancié sur les questions urbaines et environnementales. Le second semestre est consacré à l'apprentissage d'outils et à la réalisation d'un diagnostic territorial en atelier qui permet une première mobilisation, dans un but pratique, des savoirs acquis jusqu'alors. La formation est ensuite complétée par la réalisation d'un stage court dans l'univers professionnel.

La **deuxième année de master (M2)** poursuit la logique de spécialisation engagée dès la fin du M1. La formation propose des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires associant bases théoriques et approches de terrain (stages, ateliers). Les travaux de groupes interdisciplinaires, lors de la réalisation d'un projet urbain sur la base d'un site réel et de commandes réelles venues du monde professionnel, sont des moments forts de la démarche pédagogique.

Cette deuxième année est composée de trois parcours :

- **Le parcours « Politiques urbaines, projet urbain et montage d'opérations »** permet aux étudiants de se former à l'élaboration de diagnostics territoriaux, à la conception et au montage de projets urbains. Le parcours mobilise les savoirs et savoir-faire en programmation et composition urbaine. Le parcours met également l'accent sur l'analyse du système d'acteurs, le montage opérationnel, la faisabilité technique, juridique et financière des opérations d'aménagement. L'objectif est de leur fournir les compétences nécessaires à l'obtention de postes à vocation généraliste ou spécialisée dans le champ de l'aménagement urbain.

- **Le parcours « Ville étalée et aménagement durable »**, prépare plus spécifiquement les étudiants à intégrer de nouveaux postes créés par des collectivités ou des bureaux d'études autour des questions de l'aménagement des espaces périurbains en relation avec les problématiques du développement durable. Le choix est de centrer les réflexions et les « nouvelles » manières de faire la ville étalée en lien avec les mobilités, les centralités et polarités secondaires et les fonctionnalités en cours d'affirmation des espaces ouverts (terres

agricoles, forêts, berges et cours d'eau, chemins ...).

- **Le parcours « Habitat et innovations »** se propose de répondre aux demandes de formation pour les métiers traditionnels de l'habitat (programmation, acteurs et politiques, production et financement, gestion, typologie et normes de l'habitat, développement social urbain) ainsi qu'aux demandes alternatives qui émergent depuis peu relativement à la participation, la coopération, la promotion collective ou encore l'habitat autogéré. Les expériences porteuses d'innovation sociale, économique et environnementale y seront donc analysées de même que leurs conditions de mise en œuvre. L'habitat est compris ici dans une acception large qui inclut le logement avec ses prolongements notamment en termes d'équipements mais aussi la question de ses relations à l'environnement urbain et de la gestion sociale des quartiers dans le cadre de la politique de la ville.

Les trois parcours professionnels se donnent également pour objectif de former des étudiants qui seront capables de s'adapter non seulement à un premier poste, mais également à ceux qu'ils occuperont tout au long de leur carrière, en combinant l'expertise acquise dans leurs domaines de compétence et la dimension managériale attendue des professionnels occupant des postes à bac+5.

Co-habilitation :

Par rapport aux autres formations dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement, l'originalité de la formation de Paris Ouest Nanterre La Défense (spécialité professionnelle « Aménagement, urbanisme et durabilité des territoires ») est de s'appuyer sur une co-habilitation avec une école d'architecture. En effet, le master s'appuie sur une **co-habilitation avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine** (ENSAPVS) qui intervient plus spécifiquement dans l'organisation des enseignements d'initiation à l'architecture et participe aux enseignements des trois parcours spécialisés.

Un **conseil scientifique et d'orientation** composé d'enseignants-chercheurs, de professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement et d'anciens étudiants anime et oriente la formation et assure le suivi des partenariats avec le monde professionnel (Villes des Hauts de Seine et des autres départements de l'Île de France, IAURIF, EPADESA, EPFL, Action Logement...).

2- Les débouchés

Les parcours professionnels offrent un large éventail de débouchés dans les métiers de l'aménagement, du développement territorial et de la maîtrise d'ouvrage urbaine :

- au sein de la **maîtrise d'ouvrage publique** ou dans les organismes parapublics : les collectivités locales (villes, départements, régions, intercommunalités, communautés de communes ou d'agglomérations, de pays...), offices publics ou privés impliqués dans le logement social, groupements d'intérêt public, agences d'urbanisme, agences et organismes d'études de l'Etat, SNCF, CAUE, parcs naturels régionaux, chambres consulaires...
- chez les **opérateurs publics et privés** : dans les sociétés d'économie mixte d'aménagement, les établissements publics d'aménagement et établissements fonciers, chez les aménageurs de centres commerciaux ou de grands équipements de loisirs, chez les promoteurs immobiliers, les constructeurs et lotisseurs, les PACT...
- chez les **maîtres d'œuvre privés** et prestataires : cabinets d'architecture et de programmation, agences de paysage et d'urbanisme, consultants ou bureaux d'études généralistes ou spécialisés en aménagement et stratégies territoriales...

3 - Programme des enseignements

La formation, organisée en 2 années décomposées en 4 semestres comporte, selon les parcours, des cours, des séminaires, des ateliers de terrain et des travaux à visée professionnelle, assurés et encadrés conjointement par des enseignants et des praticiens impliqués dans des actions d'aménagement. Chaque cours intègre un travail personnel ou collectif (écrit ou oral) qui permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques.

MASTER 1 : Parcours professionnel « Fabrique de la ville »
Aménagement, Urbanisme et durabilité des territoires

Semestre 1

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE1 Savoirs fondamentaux : - Politiques urbaines comparées - Acteurs et outils de l'aménagement - Droit de l'urbanisme et de l'environnement	9 3 3 3	72h 24h 24h 24h	
UE 2 Méthodes : Enquête de terrain et méthodologie : acteurs et enjeux Pré-professionalisation	6 3 3		56h 36h 20h
UE3 Savoirs spécialisés : 4 UE dans une palette au choix + UE libre Palette A - Ville et espaces ouverts - Services techniques urbains - Socio-économie de l'habitat et politiques du logement - Mouvements sociaux, participation et gouvernance - Citadinité, urbanité - Théories Urbaines ou Palette B - Métropolisation et ville étalée - Réseaux, transports et mobilités - Ségrégation, mixité et fragmentation urbaine - Développement urbain durable - Ville et développement dans les pays du sud - Histoire des villes et doctrines urbaines UE Libre	15 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	120h 24h 24h 24h 24h 24h 24h 24h 24h 24h 24h 24h 24h 24h 24h 24h	
TOTAL	30	192h	56 h

Semestre 2

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE1 Savoirs fondamentaux : - Atelier de diagnostic territorial - Initiation à l'architecture, à la morphologie urbaine et au paysage - Stage avec rapport	18 9 3 6	24h 24h	36h 36h
UE2 Méthodologie : au choix 3 enseignements - SIG - Outils Graphiques - Statistiques - Initiation à la sociologie visuelle	9 3 3 3 3		78 h 20h 20h 20h 20h
UE3 Langue	6		18h
TOTAL	30	24h	114h

M1/SEMESTRE 1 : Parcours Fabrique de la ville

Le premier semestre est destiné à l'acquisition des savoirs fondamentaux dans les différentes disciplines qui concourent à l'aménagement urbain et au développement durable, mais doit permettre également une première mise en pratique de ces savoirs à partir de l'analyse de cas concrets.

UE 1 Acquisition des savoirs fondamentaux en aménagement et urbanisme (9 ECTS) (Cours obligatoires)

3HUA7001	Politiques urbaines comparées (3 ECTS)	Hervé Vieillard-Baron	24hCM
Politiques urbaines comparées			
<p>Ce cours a pour objectif d'aborder l'action publique relative à l'aménagement urbain, ainsi que les politiques socio-économiques ou de peuplement territorialisées, et ce, à partir des contributions d'enseignants de plusieurs champs disciplinaires, spécialisés dans différentes aires géographiques ou culturelles. Dans une optique comparatiste internationale, notamment entre le «Nord » et « les Suds », il s'agira à la fois d'évaluer les effets socio-spatiaux de telles politiques, mais aussi d'acquérir une meilleure connaissance de leurs acteurs et organisations – de l'échelon international à l'échelon local -, de leurs objectifs, de leurs dispositifs et des cadres intellectuels et idéologiques qui les guident. Il s'agira, enfin, de déterminer les éventuels transferts et influences de savoirs et savoir-faire entre les différents contextes. On s'intéressera en particulier aux questions concernant la centralité et la marginalisation, aux politiques de décentralisation et de régionalisation - et à leur traduction législative, en les replaçant dans leurs contextes historiques et géographiques."</p>			
Orientation bibliographique			
<p>PAULET J.P., <i>Géographie urbaine</i>, A.Colin (dernière édition) ALVERGNE C., TAULELLE F., <i>Du local à l'Europe, les nouvelles politiques d'aménagement du territoire</i>, PUF (Col. Major, dernière édition) DATAR (collectif)- Publications récentes sur les villes et l'aménagement du territoire D'ERCOLE (et alii), <i>Vulnérabilités urbaines dans les pays du Sud, Vulnérabilités territoriales, Cybergéo</i> et autres GERVAIS-LAMBONY P. (et alii), 1999, <i>La question urbaine en Afrique australe</i>, Karthala. VIEILLARD-BARON H., <i>Les banlieues, des singularités françaises aux réalités mondiales</i>, Hachette supérieur (2001) MERLIN P., 2007, <i>L'aménagement du territoire en France</i>, Documentation française, Col. Etudes. Collectif DIACT-Documentation Française, 2007, <i>40 ans d'aménagement du territoire</i>, Doc. Française.</p>			
Session 1	La note finale est devoir individuel sur table final (100%)		
Session 2	Une épreuve sur table de 1 heure (commentaire).		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA7002	Acteurs et outils de l'aménagement urbain (3 ECTS)	Pascale Philifert	24hCM
Acteurs et outils de l'aménagement urbain			
<p>Il s'agit d'initier les étudiants aux nouveaux enjeux et modes de fabrication de la ville, en relation avec les évolutions des politiques urbaines (planification stratégique ...); aux outils de l'aménagement urbain (ZAC, OPAH...) et aux expériences concrètes de l'urbanisme opérationnel (projets urbains). De plus, on favorisera une connaissance des acteurs de l'aménagement, des métiers exercés et des compétences mobilisées qui sont en jeu dans le processus de fabrication de l'espace urbain. Des professionnels de l'aménagement viendront présenter leurs métiers, leurs missions et des études de cas (promotion immobilière, aménagement opérationnel, interventions en tissus anciens...)</p>			
Orientation bibliographique			
<p>ASCHER F., 2001, <i>Les Nouveaux Principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour</i>, Éditions de L'Aube. BIAU V. et Tapie G., 2009, <i>La Fabrication de la ville, métiers et organisations</i>, Parenthèses. BONNET M. (dir.), 2005, <i>La conduite des projets architecturaux et urbains : tendances d'évolution</i>, La</p>			

Documentation Française. CAMPBELL S. et FAINSTEIN S., eds. : <i>Readings in Planning Theory</i> , 2 nd edit., Oxford: Blackwell. CLAUDE V., 2006, <i>Faire la ville, les métiers de l'urbanisme au 20^{ème} siècle</i> , Parenthèses. FREBAULT J., 2005, <i>La maîtrise d'ouvrage urbaine</i> , Ed. Le Moniteur. GODIER P. et Tapie G., 2004, <i>Recomposer la ville, mutations bordelaises</i> , L'Harmattan. MASBOUNGI A. (dir.), 2001, <i>Fabriquer la ville</i> , Paris, La Documentation Française. MANGIN D. et PANERAI P., 1999, <i>Projet urbain</i> , Ed. Parenthèses. MOTTE A., 2005, <i>La notion de planification stratégique spatialisée en Europe (1995-2005)</i> , PUCA. PINSON G., 2009, <i>Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance dans les villes européennes</i> , Paris, Presses de Sciences Po..	
Session 1	La note finale est un dossier a réalisé par groupe de deux étudiants (100%) : Dans ce dossier, il s'agit de décrire et d'analyser la pratique au jour le jour d'un acteur de l'urbanisme (sous la forme d'une « semaine-type » de travail). Le dossier doit inclure : - formation et parcours professionnel de l'acteur interrogé, situation actuelle, présentation de l'organisme, rôle et missions, tâches et activités, compétences mobilisées au cours de son travail, etc. - Pour compléter ce travail, il s'agira de resituer cet acteur dans l'histoire du métier dans lequel il s'inscrit (à travers des articles de revues ou d'ouvrages à indiquer dans la bibliographie).
Session 2	Une épreuve sur table de 1 heure (commentaire).
Cours ouvert aux étudiants internationaux	
Oui	

3HUA7003	Droit de l'urbanisme (3 ECTS)		24hCM
Acquisition des connaissances nécessaires pour comprendre et maîtriser le cadre juridique dans lequel interviendront les praticiens de l'urbanisme dans les différents domaines de l'aménagement. Cet enseignement s'organise autour de l'étude du code de l'urbanisme et des textes auxquels il renvoie, notamment dans les domaines de la politique de la ville, de l'environnement et du développement durable, désormais placé au cœur des politiques d'aménagement. Il comporte une partie consacrée au suivi des travaux législatifs post-Grenelle de l'environnement et leurs implications dans le droit de l'urbanisme.			
Orientation bibliographique Code de l'urbanisme, édition Dalloz 2009 Droit de l'urbanisme, JACQUOT et PRIEST, Dalloz 4ème édition Dictionnaire permanent de l'urbanisme; CHATEAUREYNAUD P., Le Moniteur 3ème édition. Cours de droit de l'urbanisme Philippe Sollers Couteau. Edition Dalloz Juris-classeur			
Session 1	QCM sur table (100%)		
Session 2	QCM sur table de 1 heure (commentaire).		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

UE2 Méthodologie (6ECTS) :

3HUA7012	Enquête de terrain et méthodologie: acteurs et enjeux (3 ECTS)	Aurélié Quentin, Lise Debout, Pedro Garcia Sanchez, Adrien Krauz	36hTD
Enquête de terrain et méthodologie: acteurs et enjeux Lors d'une semaine banalisée du premier semestre, les étudiants sont réunis par groupes de travail pour mener une étude de terrain sur un ou plusieurs territoires, rencontrer des professionnels de l'urbain y intervenant et/ou des habitants et usagers. L'objet de cet exercice est de donner l'occasion aux étudiants de confronter les savoir d'ordre théorique présentés dans les cours du premier semestre au terrain et à sa complexité.			
Orientation bibliographique – exemples de cas :			

PINCON Michel et PINCON-CHARLOT Monique, 2001, <i>Paris Mosaïque</i> . Paris, Calmann Lévy. RONCAYOLO Marcel, 2007, <i>Territoires en partage. Nanterre, Seine-Arche : en recherche d'identité(s)</i> , Marseille, Parenthèses.		
Session 1	Rendu poster et présentation orale	
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure	
Cours ouvert aux étudiants internationaux		Oui

3HUA7004	Séminaire de préprofessionnalisation (3 ECTS)	Lise Debout	20hTD
Séminaire de préprofessionnalisation :			
<p>Conçu comme un moment d'échange et de discussion, le séminaire de préprofessionnalisation sera l'occasion d'aborder, avec des anciens étudiants du Master notamment, les diverses questions relatives à la recherche d'emploi comme au monde du travail. Ces séances ont également vocation à doter les étudiants d'outils destinés à faciliter leur insertion professionnelle future. Plusieurs créneaux horaires seront consacrés à la recherche du stage et à la rédaction du mémoire de stage, à la rédaction du CV et de la lettre de motivation.</p>			
Orientation bibliographique			
<p>« Les professions de l'urbanisme ». p119, In. MERLIN P., <i>L'urbanisme</i>. PUF, 1991. Collection Que Sais-je ? « Les métiers de la ville », p 317. In PAQUOT T., <i>Le monde des villes : panorama urbain de la planète</i>. Bruxelles : Ed. Complexe ; Paris : Diffusion Presses Universitaires de France, 1996. 699 p. Dossier sur « Les professionnels généralistes de la politique de la ville: une approche des profils et positionnements », <i>Recherche sociale</i>, n°201, janvier-mars 2012. Dossier sur « Les professionnels généralistes de la politique de la ville: une approche des profils et positionnements : capacités de développement et relations avec l'Etat local », <i>Recherche sociale</i>, n°202, avril-juin, printemps 2012. LOUBIERE A., 2012, « Quels métiers pour l'urbain ? », <i>Urbanisme</i>, n°384, mai-juin 2012, p.27 LOUBIERE A., 2012, « Où est passé l'urbanisme de projet ? », <i>Urbanisme</i>, n°383, mars-avril 2012, p.32-33 « Les agences d'urbanisme conjuguent les échelles », <i>Urbapress</i>, n° 1763, 26 octobre 2011, p12 « L'agence d'urbanisme, fil rouge du projet urbain », <i>Urbapress</i>, n° 1763, 26 octobre 2011, p12</p>			
Session 1	La note finale est l'addition d'une note du CV (50% : CV rendu sur papier) et de la lettre de motivation (50%).		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures (lettre de motivation).		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui/non

UE3 Savoirs spécialisés : UE libre + 4 cours au choix dans une des palettes (15ECTS)

PALETTE A :

3HGA7008	Villes et espaces ouverts (3ECTS)	Monique Poulot	24hCM
Villes et espaces ouverts:			
<p>La notion d'espaces ouverts, issue du terme anglo-saxon <i>Open spaces</i> apparu dans les années 70, est largement reprise aujourd'hui en aménagement pour désigner les espaces non bâtis. Le cours s'attachera à analyser les différentes formes d'espaces ouverts qui participent pleinement de la « fabrique » d'une ville durable à travers leur multifonctionnalité (économique, écologique et sociale). Des exemples viendront illustrer les articulations espaces bâtis/espaces non bâtis, de la périphérie aux franges urbaines, en France et dans d'autres pays du Nord.</p>			

Orientation bibliographique		
<p>ARLAUD S., JEAN Y., ROYOUX D. (coord.), 2005, <i>Rural-urbain, nouveaux liens, nouvelles frontières</i>, PUR.</p> <p>BANZO M., VALETTE E., 2006, « Les espaces non bâtis ; enjeux de nouvelles pratiques et de nouveaux vécus urbains », <i>Sud Ouest Européen</i>, 22, p. 27-39.</p> <p>CHALAS Y., 2001, <i>Villes contemporaines</i>, Paris, Cercle d'Art.</p> <p>SECCHI B., 2009, <i>La ville du vingtième siècle</i>. Editions recherches, 218p.</p> <p>POULOT M., 2013, « Du vert dans le périurbain. Les espaces ouverts, une hybridation de l'espace public », <i>EspacesTemps.net</i>, 06-05-2013, http://www.espacestemp.net/articles/du-vert-dans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-une-hybridation-de-lespace-public/</p> <p>SIEVERTS T., 2004, <i>Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt</i>, Marseille, Editions Parenthèses, coll. Eupalinos.</p> <p>WOOLLEY H., 2003, <i>Urban Open Spaces</i>, Londres, New York, Spon Press.</p>		
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.	
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure	
Cours ouvert aux étudiants internationaux		Oui

3HUE7009	Services techniques et urbains (3ECTS)	Lise Debout	24hCM
Services techniques et urbains :			
<p>Ce cours porte sur l'analyse de l'articulation entre enjeux techniques des services et territoires. Après un bref retour sur le lien historique entre services techniques urbains et urbanisation/forme urbaine, ce cours abordera les différents enjeux de la gestion des services techniques urbains aujourd'hui. Ils seront ainsi abordés dans leur dimension stratégique (outils territoriaux, échelles de gestion, etc.), techniques (infrastructures, normes, développement durable, etc.), économique (économie des réseaux, groupes industriels, etc.) et enfin gestionnaire (service public, égalité urbaine, etc.). Tout au long des séances, ce cours mobilisera l'analyse de cas concrets dans différents domaines des services techniques (eau, déchets, climat, etc.).</p>			
Orientation bibliographique			
<p>BAUBY P., 2011, <i>Service public, services publics</i>. Paris, La documentation Française.</p> <p>COUTARD O., 2010, Services urbains : la fin des grands réseaux ? <i>Ecologies urbaines</i>. J. LÉVY and O. COUTARD. Paris, Economica: 103-129.</p> <p>LORRAIN D., 2002, "Capitalismes urbains : la montée des firmes d'infrastructures." <i>Entreprises et histoire</i>_(30): 7-31.</p> <p>GRAHAM S. and Marvin S., 2001, <i>Splintering urbanism: Networked infrastructures, technological mobilities and the urban condition</i>. Londres/New-York, Routledge.</p> <p>PECQUEUR B. et BROCHET A. (dir), 2013, <i>Le Service public d'eau potable et la fabrique des territoires</i>, L'Harmattan.</p> <p>PETITET S., 2011, « Eau, assainissement, énergie, déchets : vers une ville sans réseaux ? », <i>Métropolitiques</i>, 14 décembre 2011, URL : http://www.metropolitiques.eu/Eau-assainissement-energie-dechets.html.</p> <p><i>Aux marges des réseaux</i>, Flux 2009/2-3 (n° 76-77), 168 pages.</p> <p><i>Modèle d'organisation des services en réseaux et développement (urbain) durable</i>, Flux 2008/4 (n° 74), 118 pages.</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HGA7001	Socio-économie de l'habitat et politiques du logement (3ECTS)	Claire Carriou	24hCM
Socio-économie de l'habitat et politiques du logement :			
<p>Dans cette introduction pluridisciplinaire aux questions de l'habitat, l'objectif est de présenter les différentes dimensions de l'habitat. Puisqu'elles orientent les choix résidentiels et régulent les inégalités, les politiques du logement (habitat social, aide au logement, <i>welfare</i>, marché du logement et du crédit) constituent la première. La deuxième s'attache aux choix résidentiels, aux questions de mobilités et de trajectoires. On rend ainsi compte des différentes dimensions sur lesquelles portent les choix : le statut d'occupation, l'espace et le quartier, le logement et l'habitat. Ces choix s'insèrent par ailleurs dans une autre dimension : la famille, l'articulation entre famille et logement est donc le troisième thème. Tous ces choix s'opèrent dans un champ des possibles, avec des contraintes, de ce point de vue le dernier aspect porte sur les inégalités de logement (coût du logement, logement abordable, ségrégations).</p>			
Orientation bibliographique			
<p>AUTHIER J-Y., BONVALET C. et LEVY J-P., 2010, (dir.), <i>Elire domicile. La construction sociale de choix résidentiels</i>, Lyon, PUL. FIJALKOW Y., 2011, <i>Sociologie du logement</i>, Paris, La Découverte. SEGAUD M., BONVALET C. et BRUN J. (dir.), 1998, <i>Logement et habitat, l'état des savoirs</i>, Paris, La Découverte. TOPALOV C., 1987, <i>Le Logement en France. Histoire d'une marchandise impossible</i>, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.</p>			
Session 1	L'évaluation sera réalisée sur la base de 3 notes de synthèse.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA7008	Mouvements sociaux, participation et gouvernance (3ECTS)	Marie-Hélène Bacqué	24hCM
Mouvements sociaux, participation et gouvernance :			
<p>La participation s'est imposée dans les théories et les pratiques de l'urbanisme et du développement local au cours des trois dernières décennies au point de devenir une injonction. Pour autant, elle renvoie à des pratiques et des dispositifs très contrastés selon les contextes dans lesquels elle est mise en oeuvre, selon qu'elle est portée par les mouvements sociaux ou institutionnalisée. Ce cours s'attachera à revenir sur les théories de la participation, notamment en urbanisme, et analysera différents dispositifs et les dynamiques engagées.</p>			
Orientation bibliographique			
<p>BLONDIAUX L., 2008, <i>Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative</i>, Collection La République des idées, Seuil. CARREL M., 2013, <i>Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires</i>, ENS Editions. CEFAÏ D., 2007, <i>Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective</i>, Paris La Découverte. LILIAN M., 2004, Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux, Paris, Textuel, Revue <i>Participation</i></p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA7006	Citadinité et urbanité (3ECTS)	Philippe Gervais Lambony Pedro Garcia Sanchez	24hCM
Citadinité et urbanité :			
<p>Ce séminaire, mobilisant géographie, anthropologie et sociologie urbaine, sur des études de villes du Sud comme du Nord, est centré sur les notions de citadinité et d'urbanité. Définie comme l'ensemble des pratiques, perceptions et représentations qui permettent de décrire l'habitant de la ville, la citadinité engage tous les domaines de l'existence individuelle. On travaillera sur cette notion en lien avec les évolutions de l'urbanité, sur les formes que cette dernière prend, selon des situations et des contextes spécifiques, ainsi que sur les conflits qu'elle suscite et/ou la redéfinissent. On rendra compte du fait que la citadinité n'est jamais acquise d'avance, qu'elle est toujours à inventer (souvent sur ces marges sociales et spatiales), conquérir ou préserver. Ceci n'est ni plus ni moins vrai dans la ville mondialisée contemporaine que dans la ville d'hier, même si les modalités des processus de citadinisation évoluent avec les formes urbaines dont le changement est d'ailleurs une des caractéristiques. On travaillera donc aussi les temporalités urbaines (les temps forts de la ville, fête urbaine, carnaval, mais aussi dans les temps de violence et d'exclusion ou encore dans les temps quotidiens de la rencontre et les temps plus longs de production des mémoires citadines) et les modes sensibles de la fabrique urbaine.</p>			
Orientation bibliographique			
<p>AGIER M., 1999, <i>L'Invention de la ville : Banlieues, townships, invasions et favelas</i>, éd des archives contemporaines. DELGADO M., <i>Sociedades movedizas. Pasos hacia una antropología de las calles</i> (2007), Barcelona, Anagrama. DORIER-APPRILL E., GERVAIS LAMBONY P. (EDS), 2002, <i>Vies citadines</i>, Paris, Belin. GARCIA SANCHEZ P. J., 2012, « Conflits d'urbanité : du trouble habitant à la mobilité éprouvée » in <i>Lieux et Liens : espaces, mobilités, urbanités</i> tome 2 <i>Des liens qui créent des lieux</i>, Espinasse, C., Le Mouël, E. (eds.), L'Harmattan, Paris, pp.115-144. GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (éds), 1979, <i>L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine</i>, Paris, Aubier-Montaigne. HANNERZ U., 1983, <i>Explorer la ville</i>, Paris, Minuit. JOSEPH I., 1998, <i>La ville sans qualités</i>, La Tour d'Aigües, L'Aube LEFEBVRE H., 1968, <i>Le Droit à la ville</i>, Anthropos. PEREC G., 1974, <i>Espèces d'espaces</i>, Paris, Galilée ROBINSON J., 2006, <i>Ordinary Cities</i>, Londres, Routledge. RONCAYOLO M., 2002, <i>Lectures de villes. Formes et temps</i>, Marseille, Editions Parenthèses. SOJA E. W., 2000, <i>Postmetropolis. Critical studies of cities and regions</i>, Blackwell Publishers.</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA7005	Théories urbaines (3ECTS)	Grégory Busquet, Anne Raulin	24hCM
Théories urbaines:			
<p>Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les théories et utopies qui jalonnent le champ de l'urbanisme et des études urbaines, en France et l'étranger, tout en les resituant dans leur contexte, en lien avec le développement du capitalisme, l'industrialisation ou la mondialisation. A travers ces théories, seront abordées les problématiques contemporaines ou plus anciennes liées au développement des villes et eux inégalités urbaines croissantes. Ce cours s'inscrit dans l'héritage critique des <i>Urban Studies</i> anglo-saxonnes, inspirées par le français Henri Lefebvre et poursuit, ce faisant, l'objectif d'une approche critique pluridisciplinaire du fait urbain, de l'urbanisation et de l'urbanisme. L'étude de la ville ne peut se satisfaire de discours aseptisés, consensuels ou politiquement corrects : le développement durable, la mixité sociale, le multiculturalisme... Le capitalisme mondialisé contemporain affecte si profondément les espaces urbains que l'idéal de liberté, de rencontres et d'émancipation que suppose la ville semble progressivement s'évanouir. Les textes étudiés dévoilent et, souvent, contestent les nombreuses contradictions spatiales et urbaines que le système capitaliste néolibéral produit et reproduit. Ce point de vue critique est aussi alimenté par l'anthropologie qui propose une analyse de la complexité culturelle contemporaine, mettant au jour les résistances du local à l'homogénéisation urbaine. Ces approches nourrissent ainsi ce qu'on</p>			

pourrait appeler une véritable analyse critique de l'urbain, et indirectement une critique profonde des sociétés urbaines contemporaines.

Orientation bibliographique

CASTELLS M., 1972, *La question urbaine*, Paris : Maspero
 CHOAY F., 1965, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris : Le Seuil.
 DAVIS M., 2006, *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris: La Découverte.
 GINTRAC C. et GIROUD M. (dir.) (2014), *Villes contestées*, recueil de textes sous la direction de, Les Prairies ordinaires, à paraître sept 2014.
 GRAFMEYER Y. et JOSEPH I. (éd.) (1979), *L'école de Chicago - naissance de l'écologie urbaine*, Paris : Aubier, 1990.
 HANNERZ U., 2010, *La complexité culturelle*, Bernin, A la croisée.
 HARVEY D., 1973, *Social justice and the city*, Oxford: B. Blackwell.
 HARVEY D., 2010, *Géographie et capital : Vers un matérialisme historico-géographique*, Syllepse, 2010.
 HARVEY D., 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Amsterdam.
 LEFEBVRE H. 1968, *Le Droit à la ville*, Paris : Anthropos
 LEFEBVRE H., 1970, *La révolution urbaine*, Paris : Gallimard
 LEFEBVRE H., 1974, *La production de l'espace*, Paris : Anthropos
 MUMFORD L., 1961, *City in history*, Paris : Seuil [trad: (2011) *La Cité à travers l'histoire*, Marseille: Agone].
 SASSEN S., 1996, *La Ville globale, New York, Londres, Tokyo*, Paris : Descartes.
 SENNETT R., 1991, "La Ville à vue d'œil, urbanisme et société", Paris : Plon, 1992.
 SOJA E., *Postmetropolis: critical studies of cities and regions*, Blackwell, Malden (Mass.), 2000.
 WEBER M., 2014, *La ville*, Paris, La Découverte (trad. fr. *Die Stadt*, 1947).
 ZUKIN S., 1995, *The Cultures of Cities*, Oxford, Blackwell.

Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

PALETTE B :

3HUA7010	Métropolisation et ville étalée (3ECTS)	Claire Aragau Aurélié Quentin	24hCM
Métropolisation et ville étalée			
<p>Le processus de métropolisation réinterroge la forme de la ville et son fonctionnement. Si, à petite échelle, il participe des logiques de concentration, à grande échelle il appelle des analyses en termes d'étalement urbain et de remise en cause du modèle centre-périphérie. Le redéploiement de l'emploi, des services et des équipements recompose les mobilités des habitants et inscrit de nouvelles configurations territoriales. À travers des exemples nationaux et internationaux, seront réexaminés les phénomènes de <i>edge cities</i>, <i>gated communities</i>... et les modèles ville dense <i>versus</i> ville étalée au regard des injonctions de durabilité.</p>			
Orientation bibliographique			
<p>BONZANI S., FUZESSERI S., SIEVERTS T., 2011, « Entre ville et campagne, l'avenir de nos métropoles », <i>Métropolitiques</i>, 2 mars. URL : http://www.metropolitiques.eu/Entre-ville-et-campagne-l-avenir.html CHARMES E., LEGER J.-M., « Retour sur « La Ville émergente » », <i>Flux</i> 1/ 2009 (n° 75), p. 80-98 SECCHI B., 2009, <i>La ville du vingtième siècle</i>. Editions recherches, 218p LEGOIX R., 207, 'The impact of gated communities on property values: evidences of changes in real estate markets, (Los Angeles, 1980-2000)', <i>Cybergeo</i> (http://cybergeo.presse.fr), n°375, p. 20 [http://www.cybergeo.eu/index6225.html] POULOT M., 2008, « Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », <i>Géocarrefour</i>, 83-4, p. 269-278</p>			

VANIER M., 2011, « La périurbanisation comme projet », <i>Métropolitiques</i> , http://www.metropolitiques.eu/La-periurbanisation-comme-projet.html	
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

3HUA7009	Réseaux et mobilité durable (3ECTS)	Hélène Nessi	24hCM
Réseaux et mobilité durable			
L'objectif principal de ce cours est de pointer l'importance des relations entre réseaux techniques et agglomérations, lorsqu'il s'agit de planifier un développement urbain durable. Après de premières définitions et une analyse historique des relations entre villes et réseaux, les cours portant sur la période contemporaine analyseront les réseaux de villes, les réseaux techniques de manière critique à partir de diverses études de cas, en France et à l'étranger. Le volet transport sera plus particulièrement développé.			
Orientation bibliographique			
COUTARD O., 2010, Services urbains : la fin des grands réseaux ? <i>Ecologies urbaines</i> . J. LÉVY and O. COUTARD. Paris, Economica: 103-129. DUPUY G., 1991, <i>L'urbanisme des réseaux</i> , Paris, A. Colin. FLUX, 2005, "Dossier : Clefs pour les réseaux ", n° 62, octobre-décembre. (revue disponible sur le site : www.cairn.info) GRAHAM S., MARVIN S., 2001, <i>Splintering urbanism : networked infrastructures, technological mobilities and the urban condition</i> , London and New York, Routledge. OFFNER J-M., PUMAIN D. (dir.), 1996, Réseaux et territoires, éd. de l'Aube., PETITET S., 2011, « Eau, assainissement, énergie, déchets : vers une ville sans réseaux ? », <i>Métropolitiques</i> , 14 décembre 2011, URL : http://www.metropolitiques.eu/Eau-assainissement-energie-dechets.html . WACHTER S., 2004, Trafics en ville, Paris, éditions Recherches, 168 p. <i>Aux marges des réseaux</i> , Flux 2009/2-3 (n° 76-77), 168 pages. <i>Modèle d'organisation des services en réseaux et développement (urbain) durable</i> , Flux 2008/4 (n° 74), 118 pages.			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table de 1 heure (commentaire).		
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui		

3HGA7004	Ségrégation, mixité, fragmentation urbaine (3ECTS)	Hervé Vieillard-Baron Anne Raulin	24hCM
Ségrégation, mixité, fragmentation urbaine (24hCM, 3 ECTS)			
L'enseignement propose une approche interdisciplinaire des questions de ségrégation et d'agrégation, de mixité sociale urbaine. Les problématiques mobilisées s'appuient sur les études de sociologie, de géographie et d'anthropologie urbaines francophones et anglophones et sur des études de cas dans les villes des nords et des suds. L'hypothèse d'une fragmentation urbaine contemporaine croissante (politique, économique, spatiale et sociale) éventuellement contrebalancée par de nouvelles centralités, sera l'objet central des débats proposés aux étudiants.			
Orientations bibliographiques			
ABÉLÈS M. , 2014, <i>Penser au-delà de l'Etat</i> , Paris, Belin. BLONDIAUX L, 2008, <i>Le nouvel esprit de la démocratie</i> , Paris, Seuil. BRUN J., RHEIN C., 1994, <i>La ségrégation dans la ville</i> , L'Harmattan. MARCHAL H. et STEBE J-M. (dir), 2009, <i>Traité sur la ville</i> , Presses Universitaires de France, Paris, P.U.F. MAURIN E., 2004, <i>Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social</i> , Seuil, La République des idées. NAVEZ-BOUCHANINE F., 2003, <i>La fragmentation en question</i> , L'Harmattan. CARTIER M., COUTANT I., MASCRET O. et SIBLOT Y., 2008, <i>La France des « petits-moyens »</i> , Paris, La			

<p>Découverte. PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 2007, <i>Les ghettos du gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces</i>, Paris, Seuil. RAULIN Anne, <i>L'ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines</i>, Paris, L'Harmattan, 2000. Revue « ESPACES ET SOCIÉTÉS », « Paradoxes de la mixité sociale », n° 140-141, 2010/1. « Minorités, Métropoles, Mondialisations », n° 154, 2013/3. Revue "URBANISME, "Mixité", N°340, janvier-février 2005 TISSOT S., 2007, <i>L'Etat et les quartiers : Genèse d'une catégorie de l'action publique</i>, Paris, Seuil. VIEILLARD-BARON H., 2011, <i>Banlieues et périphéries, des singularités françaises aux réalités mondiales</i>, Hachette supérieure.</p>	
Session 2	Une épreuve sur table de 1 heure (commentaire).
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

3HUA7013	Développement urbain durable (3ECTS)	Lise Debout Grégory Busquet	24hCM
Développement urbain durable :			
<p>Dans une approche à la fois technique et inspirée des sciences sociales, ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux manières de concevoir, de produire et de vivre la « ville durable ».</p> <p>Dans un contexte d'urbanisation généralisée et de dépassement de l'opposition ville-campagne, il s'agira d'étudier le souci relativement récent pour l'environnement dans l'urbanisme. Ainsi, les différents fondamentaux de mise en œuvre et de pratique du développement urbain durable, tels que sa généalogie, les jeux d'acteurs et les instruments (territoriaux et normatifs) de sa production, mais aussi les usages et les formes urbaines qui en découlent seront abordés. Ce cours s'alimentera d'études de cas précises prises dans des contextes Nord comme Sud.</p>			
Orientation bibliographique			
<p>BÉAL V., GAUTHIER M. et PINSON G. (dir), 2011, <i>Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales</i>, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Collection Dynamiques Métropolitaines. COUTARD O. et LEVY J-P. (dir.), 2010, <i>Ecologies urbaines</i>, Paris, Economica-Anthropos. EMELIANOFF C. (dir), 2004, <i>Urbanisme Durable, Ecologie et Politique</i>, n°29. MATHIEU N., GUERMOND Y. (éd.), 2005, <i>La Ville durable, du politique au scientifique</i>, Paris, Cemagref, Cirad, Ifremer, INRA. PINHEIRO-CROISEL R., 2014, <i>Urbanisme durable. Pilotage des collectifs d'innovations</i>, Presses des mines. THEYS J., TERTRE C., RAUSCHMAYER F. (dir.), 2009, <i>Le développement durable, la seconde étape</i>, Ed. de L'Aube.</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui		

3HGA7003	Villes et développement dans les pays des Suds (3ECTS)	Jean-Fabien Steck, Philippe Gervais- Lambony, Pascale Philifert Aurélié Quentin	24hCM
-----------------	---	--	--------------

Villes et développement dans les pays des Suds :

L'ambition de cours est de questionner avec une solide perspective épistémologique l'objet « villes du sud ». Les transformations et les dynamiques de ces dernières dans un contexte mondialisé marqué par les circulations croisées de modèles et processus locaux d'hybridation seront abordées à travers l'étude des grandes questions qu'elles suscitent : recompositions économiques et socio-spatiales ; nouveaux rapports au territoire ; métropolisation et développement des périphéries urbaines ; formes de gouvernance urbaine ; fabrication de la ville et acteurs, durabilité... Travailler sur cet objet de recherche impliquera que l'on fasse référence autant au corpus des études urbaines que des études dites du développement. Il conviendra donc de se positionner à la charnière de deux bibliographies, de deux domaines conceptuels et notionnels. Le concept de développement, complexe, polysémique et dont les objectifs ont pu assez considérablement varier depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, sera également abordé et discuté dans le cadre de ce cours.

Orientation bibliographique

- Une question politique internationale, quelques rapports de grandes agences/bailleurs : Une référence essentielle sur le lien entre développement et aménagement des territoires : le rapport 2009 de la Banque mondiale, Repenser la géographie économique.
Lien : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTWDRS/0,,contentMDK:23062295~pagePK:478093~piPK:477627~theSitePK:477624,00.html>
et un exemple des débats qu'il a suscité : <http://cybergegeo.revues.org/23144>
Un document de l'UN-Habitat sur l'économie urbaine (2012) : <http://www.unhabitat.org/pmss/listItemDetails.aspx?publicationID=3260>
- Généralités sur la croissance urbaine et le développement : MONTGOMERY M., STREN R., COHEN B., REED H. (éds), Cities Transformed: Demographic Change and Its Implications in the Developing World. Washington DC: National Academies Press, 2003, chapitres 3 et 4 <http://www.nap.edu/catalog/10693.html>
- La question de l'émergence : LORRAIN D. (éd.), Métropoles XXL en pays émergents. Paris : Presses de Sciences-Po, 2011
- La gouvernance : FOURCHARD L., 2011, Gouverner les villes d'Afrique. Etat, gouvernement local et acteurs privés, Paris, Karthala, coll. Afrique Politique, 2007
- Une étude continentalisée : MYERS G., 2011, African Cities: Alternative Visions of Urban Theory and Practice. London: Zed Books.
Un roman : CHAMOISEAU P., 1992, Texaco. Paris : Gallimard [rééditée en poche « folio »]
 - Durabilité urbaine : BARTHEL P-A., ZAKI L., 2011, Expérimenter la « ville durable » au sud de la Méditerranée - Dialogue entre chercheurs et praticiens. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube 1 vol. (346 p.)
 - Acteurs BERRY-CHIKHAOUI I., DEBOULET A. (dir.), 2000, Les compétences des citoyens dans le monde arabe : penser, faire et transformer la ville, Paris : Karthala ; Tours : Urbama ; Tunis : IRMC. 406 p.

Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

3HGA7006	Histoire des villes et des doctrines urbanistiques (3ECTS)	Claire Carriou	24hCM
-----------------	---	-----------------------	--------------

Histoire des villes et des doctrines urbanistiques :

Ce cours s'attache à proposer un panorama des pratiques, acteurs et théories qui ont contribué à la fabrication de la ville au cours du temps et de mettre en relation ces modes de faire avec les morphologies urbaines qu'elles ont constitué. Une attention particulière sera portée aux doctrines qui ont soutenu les pratiques d'aménagement depuis l'institutionnalisation de l'urbanisme au début du XXe siècle en Europe. L'idée est ainsi de connaître et comprendre les enjeux sociaux, politiques et formels sous-tendus par ces théories et de les replacer dans les contextes socio-économique, culturel et intellectuel qui les ont portées

Orientation bibliographique:

CHOAY F., 1965, *L'Urbanisme, utopie et réalités*, Paris, Seuil.

DUBY G. (dir.), (1980-82), *Histoire de la France urbaine*, tomes 4 et 5, Paris, Seuil.

FRIEDMAN J., 1989, « Two Centuries of Planning Theory : An Overview », in Mandelbaum, Seymour, Mazza, BURCHELLE (dir), *Explorations in Planning Theory*, New Brunswick, Center for Urban Policy research.

GAUDIN J-P., 1991, *Dessins de villes : art urbain et urbanisme*. Anthologie, Paris, L'Harmattan.

PAQUOT T. et RONCAYOLO M., 1992, *Villes et civilisation urbaine, XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Larousse.

Session 1	L'évaluation sera réalisée sur la base de notes de synthèse.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

UE libre (24hCM) (3 ECTS) : à choisir en fonction de votre emploi du temps :

- à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense

- Frontières, villes et migrations (M1S1) du master de sociologie et SES (24hCM, 3 ECTS)
- Collecte des données sociodémographiques (M1S1) du master de sociologie et SES (24hCM, 3 ECTS)
- Politique de la ville et de l'environnement (M1S1) du master de sociologie et SES (24hCM, 3 ECTS)
- Villes et santé : approches comparatives Nord/Sud (M1S1) du master de géographie (24hCM, 3 ECTS)
- Inégalités sociales, inégalités de santé : la place du territoire du master de géographie (24hCM, 3 ECTS)
- d'autres au choix...
-

- à l'école d'architecture Paris Val de Seine : se renseigner auprès du responsable du M1 Fabrique de la ville

M1/SEMESTRE 2 : Parcours professionnel « Fabrique de la ville »

UE 1 Savoirs Fondamentaux

3HUA8002	Diagnostic territorial (9ECTS)	Hélène Nessi Stéphanie Vermeersch	36hTD
Diagnostic territorial UA M1S2			
Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des méthodes de l'analyse territoriale et du diagnostic, en mobilisant les outils des sciences humaines (géographie, histoire, sociologie, démographie...). Il s'agit, à partir d'un cas concret, de comprendre la situation d'un territoire et les enjeux de son aménagement pour les différents acteurs qui en ont la charge. L'ensemble sera restitué sous forme à la fois écrite, graphique et orale. Les outils qui pourraient permettre d'améliorer la situation de ce territoire seront également abordés. Un autre objectif de cette unité d'enseignement est l'apprentissage du travail en groupe (sous forme d'ateliers).			
Orientation bibliographique			
LACAZE J-P., 2008, <i>Les méthodes de l'urbanisme</i> , PUF, Paris, 128 p. MERLIN P., 2005, <i>L'urbanisme</i> , Paris, PUF, 2005, 128 p. PANERAI P., DEPAULE J.-C. et DEMORGON M., 1999, <i>Analyse urbaine</i> , Paris Ed. Parenthèses, rééd. WACHTER S. (dir), 2009, <i>Dictionnaire de l'aménagement du territoire. État des lieux et prospective</i> , Paris, Belin. Revue: <i>Urbanisme, Traits urbains, Diagonal</i>			
Session 1	La note finale est l'addition d'une note de travail d'un premier exercice de groupe (50% : présentation oral et rendu de dossier) et d'un seconde exercice de groupe (50% : présentation oral et rendu de dossier)		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures (analyse de documents).		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui/non

3HUA8001	Initiation à l'architecture, à la morphologie urbaine et au paysage (3 ECTS)	Laurence Feveile	24hCM
Initiation à l'architecture, à la morphologie urbaine et au paysage			
L'enseignement doit permettre aux étudiants d'acquérir des outils de lecture de la ville et de compréhension des logiques de constitution de la forme urbaine : - Identification des composantes de l'espace, classement des données, comparaison, hypothèses de formation ; - Apprentissage du vocabulaire des urbanistes et emploi de quelques-uns des outils ; - Analyse préalable au diagnostic et à une prise de position déterminante pour le projet.			
Orientation bibliographique:			
MUMFORD L., 1964, <i>La cité à travers l'histoire</i> , Editions du Seuil, Paris. PANERAI P., CASTEX J., DEPAULE J.-C., 1997, <i>Formes urbaines, de l'îlot à la barre</i> , Editions Parenthèses, Marseille, 2001 (rééd.). PINON, Pierre, <i>Lire et composer l'espace public</i> , Editions du STU, Paris.			
Session 1	La note finale est l'addition d'une note de rendu au cours du semestre et/ou contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

UE 2 Méthodologie : 3 au choix (9 ECTS)

3HUA8007	SIG (3ECTS)		20hTD
Système d'Information Géographique (SIG)			
Ce module a pour but d'initier les étudiants en urbanisme à la pratique d'un Système d'Information Géographique en environnement bureautique (ArcGIS). Le cours comprend un rappel des concepts clés liés aux SIG et à l'information géographique puis des travaux dirigés permettant de manipuler les 5 fonctionnalités type d'un tel outil : abstraction, acquisition, affichage, archivage et analyse. En fin de module, les étudiants sont évalués sur poste sur leur capacité à résoudre un problème simple d'analyse et de création cartographique.			
Orientation bibliographique:			
SIG – concepts, outils et données – Patricia Bordin – Ed. Hermès Sciences. www.geoportail.fr , le portail web pour accéder à l'information géographique de référence sur tout le territoire français. www.esrifrance.fr , le site français de l'éditeur du logiciel ArcGIS ; présentation rapide des SIG http://193.50.78.97/Introlforjgis/PlansDeCours/Cours%20SIG.htm , site de l'ILGU (Institut Lorrain de Génie Urbain) proposant un cours très complet et très illustré des SIG et de l'usage qu'on peut en faire pour traiter des problématiques de gestion et d'aménagement urbain			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA8005	Statistiques et informatique (3 ECTS)		20hTD
Statistiques et informatique			
Cet enseignement doit permettre l'acquisition des techniques élémentaires du tableur Microsoft Excel afin de traiter des informations statistiques : - la logique de fonctionnement d'Excel - les manipulations des cellules ; les références relatives, absolues, semi-relatives - les fonctions statistiques élémentaires ; les graphiques - les bases de données, les fonctions afférentes (les fonctions BD), recherche, extraction, filtre, les critères simples et calculés.			
Orientation bibliographique:			
GEORGIN J.-P. : <i>Statistiques avec Excel</i> , Eyrolles, GUILLERME V., <i>Excel 98 sur Macintosh™</i> , Éditions ENI, MINVIELLE E., SOUIAH S-A, <i>L'analyse statistique et spatiale : Statistiques, cartographie, télédétection, SIG</i> , Editeur : Du Temps			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA8006	Outils graphiques en aménagement (3ECTS)	Hélène Nessi	20hTD
Outils graphiques en aménagement :			
<p>Le cours présente dans une première partie les différents types d'outils graphiques à la disposition des architectes et urbanistes (ainsi que ceux obligatoires). Un TD débute ensuite. Cet exercice introductif à l'atelier urbain réalisé en M2 permet d'appréhender les processus de conception spatiale et de programmation du projet d'aménagement. L'atelier forme les étudiants au diagnostic de site, aux choix d'une programmation et une réflexion spatiale et paysagère. Il vise à familiariser les étudiants avec les techniques graphiques employées par une partie des acteurs en aménagement et d'appréhender les ressorts de la conception spatiale d'un espace public. L'objectif est de voir quels outils de représentation et communication utiliser pour faciliter la compréhension du projet par tous les acteurs de l'aménagement (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, élus). À partir d'un court projet réalisé par groupe de 4, les étudiants mettent en application les techniques présentées lors des premiers cours (coupe urbaine, plan masse, schéma de principe, maquette).</p>			
Orientation bibliographique			
<p>AUBERT J., 2003, <i>Cours de dessin d'architecture à partir de la géométrie descriptive</i>, Ed. de la Villette, 2003 NEUFERT E., DUNOD - Editions du Moniteur, 2006 (Cet ouvrage de référence de type encyclopédie ne doit pas être acheté, mais consulté en bibliothèque). TANIZAKI J., 1996, , <i>Eloge de l'ombre</i>, POF. ZEVI B., 1959, <i>Apprendre à voir l'architecture</i>, Paris, Editions de Minuit. Revue: <i>d'A, Urbanisme, Architecture à vivre</i>.</p>			
Session 1	La note finale est l'addition d'une note de travail personnel (30% : une coupe urbaine réalisée sur terrain) et d'une épreuve oral de groupe de 3 ou 4 étudiants (présentation d'un panneau A0 du projet d'aménagement) (70%).		
Session 2	Une coupe urbaine sur site		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui/non

3HUA8004	Initiation à la sociologie visuelle (3 ECTS)	Sylvaine Conord	20hTD
Initiation à la sociologie visuelle			
<p>L'observation repose sur l'enchaînement de trois savoir-faire fortement imbriqués : percevoir, mémoriser, noter. Le chercheur enregistre des informations extérieures, des questions qui évoluent au fur et à mesure de la poursuite de l'enquête. Voir c'est aussi percevoir et la captation d'images élargit le champ d'observation en mémorisant de multiples détails qui produisent une variété d'angles de vues du terrain observé. Durant ces travaux dirigés nous explorerons dans le domaine de la sociologie qualitative les divers outils d'investigation d'un milieu urbain.</p>			
Orientation bibliographique			
<p>BEAUD S., WEBER F., 2003, <i>Guide de l'enquête de terrain</i>, La découverte. Becker HOWARD S., 2009, <i>Comment parler de la société, Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales</i>, Paris, La découverte. CONORD S. (dir.), 2007, <i>Arrêts sur images, Photographie et anthropologie, Ethnologie française</i>, PUF, 1. LAPLANTINE F., 1996, <i>La description ethnographique</i>, coll. 128, Nathan.</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

UE 3 LVE (3 ECTS)

3HUA8009	Enseignement de langue : Anglais (3 ECTS)		18hTD
Enseignement de langue : Anglais			
L'enseignement d'anglais est assuré par la formation de Master. Les étudiants souhaitant suivre l'enseignement d'une autre langue doivent valider cet enseignement parmi ceux offerts à l'UFR de Langues. Cet enseignement doit permettre aux étudiants d'acquérir les bases du vocabulaire anglais en aménagement et urbanisme, à partir d'un travail sur différents supports (textes, documents audio-visuels...).			
Orientation bibliographique:			
BIRCH E. (dir.), 2006, <i>The Urban and Regional Planning Reader</i> , London ; New York: Routledge. CAVES R. (dir.), 2005, <i>Encyclopedia of the City</i> , London ; New York: Routledge. FYFE N.R. ET KENNY J. T. (dir.), 2005, <i>The Urban Geography Reader</i> , London ; New York: Routledge. Site d'apprentissage de l'anglais de la BBC : http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/			
Session 1	Un contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

MASTER 2**Urbanisme, aménagement et études urbaines****Parcours professionnel : Politiques urbaines, projet urbain et montage d'opérations (PUMO)**

Le parcours « Politiques urbaines, projet urbain et montage d'opérations » (PUMO) permet de doter les étudiants, dont la majeure partie est issue de formations universitaires en sciences sociales, de savoir-faire en termes de projets et de montage d'opérations et d'outils d'analyse et de représentation des espaces urbanisés très demandés dans le milieu professionnel de l'urbanisme. Le choix a été fait de fournir également les bases d'une compétence de généraliste de l'aménagement urbain.

Semestre 3

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE1 Savoirs fondamentaux	12	36h	48h
- Atelier de projet urbain	9		48h
- Qualité Environnementale, métier de l'architecture et de l'aménagement	3	36h	
UE2 Complémentaires	12	96h	
- Droit de l'urbanisme	3	24h	
- Architecture et paysage	3	24h	
- Finances locales	3	24h	
- Revue des projets urbains	3	24h	
UE3 Méthode	6	24h	18h
- Montage d'opérations	3	24h	
-Anglais ou autre langue	3		18h
TOTAL	30	156h	66h

Semestre 4

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE1 Stage et rapport de stage	12		
Rapport de stage	12		
UE2 Travail d'étude/commande	12		48h
UE3 Méthodologie	6		40h
- SIG	3		20h
- Pré-professionnalisation	3		20h
TOTAL	30		88h

M2/SEMESTRE 3 – Projet urbain et montage d'opérations

UE1 Savoirs, outils et pratiques du projet urbain (12ECTS)

3HUA9001	Atelier de projet urbain (9 ECTS)	Pascale Philifert, Florence Bringand Isabelle Ropélato (SNCF)	48hTD
Atelier de projet urbain			
<p>Il s'agit d'un travail en groupe sur des sites d'Ile de France qui permet d'appréhender les processus de conception et de montage d'un projet urbain (sur des sites de 3 ou 4 ha). L'atelier forme les étudiants à la prospection foncière, au diagnostic de site et à la définition des stratégies de développement territorial. Des savoirs et savoir-faire en programmation et composition urbaine, montage opérationnel, faisabilité juridique et financière sont également mobilisés. L'atelier vise à familiariser les étudiants avec les différents systèmes d'acteurs en aménagement et avec les politiques urbaines et outils de l'urbanisme. Animé par plusieurs enseignants et professionnels de différents domaines, l'atelier est également alimenté par les connaissances plus théoriques acquises dans les autres cours, qui lui sont articulés.</p> <p>Chaque groupe doit présenter successivement un diagnostic du site retenu, une note de programmation et un dossier de projet. Chacune des phases fait l'objet d'une présentation orale devant l'équipe enseignante.</p>			
Orientation bibliographique:			
<p>ELEB-HARLE N., 2000, <i>Conception et coordination des projets urbains</i>, Editions recherches. HAYOT A., SAUVAGE A. (dir.), 2000, <i>Le projet urbain, enjeux, expérimentations et professions</i>, Actes du colloque, Editions de la Villette. MANGIN D., PANERAI, 1999, <i>Projet urbain</i>, Ed. Parenthèses. PROST R., 2003, <i>Projets architecturaux et urbains</i>, 3 volumes, PUCA. Revue Espaces et Sociétés, n°105/106, <i>Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande</i>, L'Harmattan, 2001.</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de 2 dossiers réalisés en groupe : l'un pour le diagnostic, l'autre projet urbain (une note écrite, une note orale par groupe)		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA9002	Qualité environnementale, métiers de l'architecture et de l'aménagement (3 ECTS)	Xavier Lagurgue Véronique Biau Pierre-Yves Chapuis	36hCM
Qualité environnementale, métiers de l'architecture et de l'aménagement (Cours mutualisé)			
Métiers de l'architecture			
<p>Des cours d'architecture adaptés, dispensés par des enseignants de l'EAPVS, viennent compléter la formation (histoire urbaine, paysage, espaces publics, rapports entre l'urbanisme et l'architecture...). Une approche plus spécifique concernera les métiers et les milieux professionnels de l'aménagement urbain et de l'architecture.</p>			
Qualité Environnementale et développement durable du cadre de vie bâti			
<p>Il s'agira tout d'abord dans ce cours de revoir et de comprendre les conditions historiques qui, au fil du siècle, ont conduit au repositionnement des préoccupations environnementales dans la perspective du « <i>développement durable</i> ». Cette remontée dans le temps sera aussi l'occasion d'appréhender des éléments théoriques relatifs à la constitution de la pensée écologique et aux éthiques environnementales qui la guident. Nous évoquerons les champs de forces qui questionnent la société contemporaine en sous-œuvre dans son rapport à la nature afin que chacun puisse amorcer un travail personnel de situation et de prise de position. Cela fait il conviendra alors de prendre connaissances des outils et méthodes de génération et d'évaluation de la qualité environnementale aux différentes échelles. Nous distinguerons sur le fond les outils destinés à la gouvernance de ceux destinés à la pratique opérationnelle de l'aménagement et à l'évaluation de la qualité environnementale. Dans la forme, nous partirons de l'arsenal législatif et réglementaire par lequel agit l'état puis nous décrirons des outils incitatifs tels que l'AEU - approche environnementale de l'urbanisme - de l'ADEME ou la HQE - haute qualité environnementale- à l'échelle des bâtiments. Nous passerons en revue les figures paradigmatiques les plus représentatives de la qualité environnementale des milieux urbains que sont les maillages intermodaux de</p>			

déplacements, les différentes formes de densités bâties, « *les corridors écologiques* » ou encore les « *écoquartiers* ». Nous finirons sur une étude de cas, par envisager la fabrication d'outils d'évaluation non plus génériques mais adaptés à des situations et à des problématiques identifiées comme particulières.

Orientation bibliographique:

ADEME, *AEU, 2006, Réussir un projet d'urbanisme durable*, Paris : ed. du Moniteur, 353p.
 DEVIGNE M., 2009, *Natures intermédiaires*. Bâle: éditions Birkhauser, 195p.
 JONAS H., 1998, *Le principe de responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Paris: Flammarion.
 LARRERE C., 1997, *les philosophies de l'environnement*, Paris: ed. PUF, 124p.
 LEOPOLD A., 2000, *Almanach d'un comté des sables*, traduction : Anna Gibson, Première édition américaine 1949, Paris: ed. Flammarion, 289p.
 MEADOWS H.D, MEADOWS D.L., RANDERS J., BEHRENS W.W., 1972, *Halte à la croissance*, « Enquête sur le Club de Rome » par Janine Delaunay et « Rapport sur les limites de la croissance » traduit de l'anglais par Jacques Delaunay, Paris: Fayard, 314p.
 MAUMI C., 2009, *Usonia ou le mythe de la ville--nature américaine*, Paris : éditions de la Villette, 235p.
 OUTREQUIN P., CHARLOT-VALDIEU C., 2009, *L'urbanisme durable*, Paris: éditions du Moniteur, 295p.
 SPEIRS C., 2003, *Le concept de développement durable : L'exemple des villes françaises*. Paris: Edition l'Harmattan.

Sites internet

www.ademe.fr (site de l'Ademe, Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
www.assohe.org/association. Référentiels HQE.
www.certu.fr (site du centre d'études sur les réseaux, les transports et l'urbanisme)
<http://www.diplomatie.gouv.fr>. www.developpement-durable.gouv.fr
www.forum-vauban.de , Fribourg, quartier Vauban www.legrenelle-environnement.fr

Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

UE2 Complémentaires (12ECTS)

3HUA9003	Droit de l'urbanisme (3 ECTS) <i>Cours mutualisé avec le parcours Habitat</i>	Adden Avocats	24hCM
Droit de l'urbanisme Le cours traite à la fois des outils de planification urbaine (PLU, SCOTT), de l'urbanisme individuel (autorisations d'urbanisme, certificats d'urbanisme), de l'urbanisme opérationnel (procédures de lotissement et de ZAC) et des procédures de protection, que ce soit du patrimoine architectural et urbain (secteurs sauvegardés ZPPAUP...) ou contre les risques et nuisances (PPR, périmètres de protection...).			
Orientation bibliographique: <i>Code de l'urbanisme</i> , éd. Dalloz, 2005 JACQUOT H. et PRIET F., <i>Droit de l'urbanisme</i> , Précis Dalloz 5ème éd.			
Session 1	La note finale est celle d'un contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUP9002	Finances locales (3 ECTS)		24hCM
Finances locales L'enseignement, après une approche générale des finances publiques, aborde à la fois les modes de financement des projets locaux d'aménagement et les enjeux actuels du financement des projets d'aménagement.			

Orientation bibliographique:*Sources institutionnelles*

Cour des comptes, *La gestion de la dette publique locale* (rapport), La Documentation française, 2011, 216 p.
Rapport annuel de l'observatoire des finances locales.

Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, *Guide budgétaire communal, départemental et régional 2008*, 128 pages.

Sources académiques

BOUVIER ., 2013, *Les finances locales*, LGDJ, coll. Systèmes, 15^e éd., 2013, 320 p.

CONAN M. et MUZELLEC R., 2011, *Finances locales*, memento Dalloz, 6^e édition.

LEVOYER L., 2012, *Finances locales*, Hachette, coll. Les Fondamentaux, 2^e éd., 160 p.

TARTOUR L., 2012, *L'autonomie financière des collectivités territoriales en droit Français*, L.G.D.J., coll. Biblio. de finances publiques et fiscalité, tome 55, 432 p., préface M. Bouvier.

Session 1	La note finale est celle d'un contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

3HPU9001	Revue des projets urbains (3 ECTS)	Pascale Philifert Julien Langé (Atelier Act Urba) Lise Martinoni (Agence Nicolas Michelin)	24hCM
-----------------	---	---	--------------

Revue des projets urbains

Le cours se déroulera en deux temps.

1) Les premières séances seront consacrées à l'initiation à la programmation urbaine dans le contexte plus général des politiques et des projets d'urbanisme qui se définissent à différentes échelles. Ces séances constituent une sensibilisation aux notions et enjeux de la programmation urbaine et architecturale (dans ses dimensions stratégiques et opérationnelles), à l'organisation du champ de la programmation entre maîtrise d'ouvrage, assistance à la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, et enfin aux outils et savoir-faire mobilisés dans le champ de la programmation.

2) D'autre part, à partir d'études de cas d'opérations réalisées, en cours ou récentes et de retour d'expériences de professionnels dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets urbains (ville de Nanterre, SEM 92, Lille, Brest, etc.), il s'agira de questionner les logiques de projet, d'éclairer les dynamiques de renouvellement des compétences professionnelles, les pratiques et les métiers de l'urbanisme. Au cours de ces séances spécialisées, ces exemples d'opérations permettront d'appréhender la diversité des situations, et de maîtriser les modalités de mise en œuvre de projets complexes.

La notion de projet urbain - entendu comme processus de conception, d'élaboration et de mise en œuvre de projets et d'opérations, de mobilisation collective d'acteurs privés et publics (et en particulier des rapports entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre), qui relève aussi de choix d'objets et de dispositifs techniques et d'instruments de valorisation territoriale - sera analysée selon différentes approches sociales, spatiales, temporelles et techniques. Cette analyse critique et transversale des projets permettra de revenir sur la fabrique de la ville, sur les jeux d'acteurs et plus largement sur les problématiques globales qui questionnent la transformation de la ville.

Orientation bibliographique:

ASCHER F., 2001, *Les Nouveaux Principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, Éditions de L'Aube.

BIAU V. et TAPIE G., 2009, *La Fabrication de la ville, métiers et organisations*, Parenthèses.

BONNET M. (dir.), 2005, *La conduite des projets architecturaux et urbains : tendances d'évolution*, La Documentation Française.

BOURDIN A. et PROST R. (dir.), 2009, *Projets et stratégies urbaines. Regards comparatifs*, Ed. Parenthèses.

FREBAULT J., 2005, *La maîtrise d'ouvrage urbaine*, Ed. Le Moniteur.

GAUDIN J.-P., 2004, *L'action publique, sociologie et politique*, Presse de Sc Po.

GODIER P. et TAPIE G., 2004, *Recomposer la ville, mutations bordelaises*, L'Harmattan.

Ingallina, P., 2001, *Le projet urbain*. Paris: Presses universitaires de France.

Les Cahiers de l'IAU, 2007, *Grands projets urbains en Europe*, n° 146, mars.

MANGIN D. et PANERAI P., 1999, *Projet urbain*, Ed. Parenthèses.

MASBOUNGI A. (dir.), 2001, *Fabriquer la ville*, La Documentation Française.

PARIS D. et MONS D., 2009, <i>Lille métropole, laboratoire du renouveau urbain</i> , Editions Parenthèses, PINSON G., 2009, <i>Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance dans les villes européennes</i> , Presses de Sciences Po.	
Revue : - Les Annales de la Recherche Urbaine - Diagonal - Espaces et Sociétés - Traits urbains - Urbanisme	
Session 1	Une note : présentation orale de l'évaluation d'un projet urbain et dossier écrit
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

3HPU9003	Architecture et paysage (3 ECTS)	Laurence Feveile	24hCM
Architecture et paysage			
Cet enseignement repose sur la réalisation d'exposés et de visites d'opérations contemporaines, associés à la présentation des acteurs de l'urbanisme et s'appuie sur un rappel historique de l'aménagement du territoire français et de la transformation de Paris à partir du XIXe siècle.			
Orientation bibliographique:			
BENEVOLO L., 1994, <i>Histoire de la ville</i> , rééditions Parenthèses. LOYER F., 1994, <i>Paris XIXe siècle, l'immeuble et la rue</i> , éditions Hazan. STEFULESCO C., 1993, <i>L'Urbanisme végétal</i> , éditions Institut pour le développement forestier. <i>Le Grand Pari(s), Consultation internationale sur l'avenir de la métropole parisienne</i> , catalogue de l'exposition à la Cité de l'architecture et du patrimoine, éditions AMC Le Moniteur, 2009. <i>Ultimate landscape design</i> , textes rédigés et coordonnés par Alejandro Bahamon, éditions teNeues, 2005. Ouvrages techniques du CERTU sur le dimensionnement des aménagements urbains.			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui		

UE 3 Méthodologie (3ECTS)

3HPU9004	Montage d'opération (3 ECTS)	Isabelle Deluc-Charles (Fédération des entreprises publiques locales)	24hCM
Montage d'opérations			
Le montage d'opérations d'aménagement constitue l'objet principal du cours, complété d'une approche, par comparaison, du montage d'opérations immobilières, notamment en logement social. Au-delà des typologies opérationnelles, le repérage des méthodologies récurrentes fait apparaître les spécificités de ce champ de la maîtrise d'ouvrage, à replacer dans le processus programmation-montage-conduite d'opération. L'étude de la démarche de montage et des différents volets de la faisabilité s'appuie sur la présentation de cas concrets : opérations d'extension urbaine, de renouvellement urbain, copropriétés dégradées, opérations ANRU.			
Orientation bibliographique:			
ESTINGOY P. et RABATEL M., 2001, <i>Montage et suivi d'une opération de construction</i> , Collection Moniteur Référence. LACAZE J.P., 1991, <i>Les Méthodes de l'urbanisme</i> , Que Sais-je ? Les Cahiers du CR-DSU, <i>Les copropriétés des années 60 : un parc fragile</i> , 1994. REYSSET P., 1997, <i>Aménager la Ville</i> , Edition du Sang de la Terre.			

RICARD M., MARTIN J.Y., DEMEURE S., 2004, <i>La ZAC</i> , Editions du Moniteur. ROUSSEAU D., VAUZEILLES G., 1992, <i>L'aménagement Urbain</i> , Que Sais-je ? TRIBILLON J.F., 1991, <i>L'urbanisme</i> , Editions La Découverte.	
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

UE4 LVE (3ECTS)

3HUE9008	Anglais pour aménageurs ou autre langue (3 ECTS)	18hTD
Anglais pour aménageurs ou autre langue Cours mutualisé avec les trois parcours La formation de Master propose un enseignement d'anglais pour aménageurs qui doit faire progresser les étudiants dans l'usage écrit et oral de la langue anglaise dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.		
Orientation bibliographique: BIRCH E. (dir.), 2006, <i>The Urban and Regional Planning Reader</i> , London; New York: Routledge. CAVES R. (dir.), 2005, <i>Encyclopedia of the City</i> , London ; New York: Routledge. FYFE N. R. et KENNY J. T. (dir.), 2005, <i>The Urban Geography Reader</i> , London ; New York: Routledge. Site d'apprentissage de l'anglais de la BBC : http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/		
Session 1	La note finale est celle d'un contrôle final sur table.	
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure	
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui	

Parcours professionnel : Ville étalée et aménagement durable (VEAD)

Le parcours « Ville étalée et aménagement durable » (VEAD), répond aux problématiques d'aménagement posées par la périurbanisation. Le modèle de la ville compacte est réinterrogé en se formant à la question des densités (bâti, population) et des arbitrages fonciers (entre espaces bâtis et espaces ouverts, agricoles et de nature), à la juste répartition des centralités dans les territoires urbains et métropolitains (services, équipements, ZAE, logements). La grille d'analyse offerte et les savoir-faire transmis permettront à de futurs aménageurs et urbanistes de comprendre les enjeux du développement urbain en articulant franges et cœur d'agglomération.

Semestre 3

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE1 Fondamentaux	12	36h	48h
- Atelier de projet	9		48h
- Qualité environnementale et métiers de l'architecture et de l'aménagement	3	36h	
UE2 Complémentaires	12	96h	
- Droit de l'environnement	3	24h	
- Aménités et risques environnementaux	3	24h	
- Espaces ouverts et durabilité des territoires : outils et acteurs	3	24h	
- Le périurbain : pour une nouvelles forme de la ville durable.	3	24h	
UE3 Méthodes	6	24h	18h
- Politiques publiques et pratiques de l'aménagement	3	24h	
- Anglais ou Langue vivante M2	3		18h
TOTAL	30	156h	66h

Semestre 4

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE 1 Stage et rapport de stage	12		
Rapport de stage	12		
UE2 Travail d'étude/commande	12		48h
UE3 Méthodologie	6		40h
SIG	3		20h
Préprofessionnalisation	3		20h
TOTAL	30		88h

M2/SEMESTRE 3 – Villes étalées et aménagement durable

UE1 Savoirs, outils et pratiques de l'aménagement de la ville étalée

3HUA9001	Atelier de projet urbain (9 ECTS)	Claire Aragau, Laurence Feveile	48hTD
Atelier de projet urbain			
<p>Il s'agit d'un travail en groupe sur des sites d'Ile de France qui permet d'appréhender les processus de conception et de montage d'un projet urbain (sur des sites de 3 ou 4 ha). L'atelier forme les étudiants à la prospection foncière, au diagnostic de site et à la définition des stratégies de développement territorial. Des savoirs et savoir-faire en programmation et composition urbaine, montage opérationnel, faisabilité juridique et financière sont également mobilisés. L'atelier vise à familiariser les étudiants avec les différents systèmes d'acteurs en aménagement et avec les politiques urbaines et outils de l'urbanisme. Animé par plusieurs enseignants et professionnels de différents domaines, l'atelier est également alimenté par les connaissances plus théoriques acquises dans les autres cours, qui lui sont articulés.</p> <p>Chaque groupe doit présenter successivement un diagnostic du site retenu, une note de programmation et un dossier de projet. Chacune des phases fait l'objet d'une présentation orale devant l'équipe enseignante.</p>			
Orientation bibliographique:			
<p>ELEB-HARLE N., 2000, <i>Conception et coordination des projets urbains</i>, Editions recherches. HAYOT A., SAUVAGE A. (dir.), 2000, <i>Le projet urbain, enjeux, expérimentations et professions</i>, Actes du colloque, Editions de la Villette. MANGIN D., PANERAI, 1999, <i>Projet urbain</i>, Ed. Parenthèses. PROST R., 2003, <i>Projets architecturaux et urbains</i>, 3 volumes, PUCA. Revue Espaces et Sociétés, n°105/106, <i>Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande</i>, L'Harmattan, 2001.</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de 2 dossiers réalisés en groupe : l'un pour le diagnostic, l'autre projet urbain (une note écrite, une note orale par groupe)		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA9002	Qualité environnementale, métiers de l'architecture et de l'aménagement (3 ECTS)	Xavier Lagurgue Véronique Biau Pierre-Yves Chapuis	36hCM
Qualité environnementale, métiers de l'architecture et de l'aménagement (Cours mutualisé) :			
Métiers de l'architecture			
<p>Des cours d'architecture adaptés, dispensés par des enseignants de l'EAPVS, viennent compléter la formation (histoire urbaine, paysage, espaces publics, rapports entre l'urbanisme et l'architecture...). Une approche plus spécifique concernera les métiers et les milieux professionnels de l'aménagement urbain et de l'architecture.</p>			
Qualité Environnementale et développement durable du cadre de vie bâti			
<p>Il s'agira tout d'abord dans ce cours de revoir et de comprendre les conditions historiques qui, au fil du siècle, ont conduit au repositionnement des préoccupations environnementales dans la perspective du « <i>développement durable</i> ». Cette remontée dans le temps sera aussi l'occasion d'appréhender des éléments théoriques relatifs à la constitution de la pensée écologique et aux éthiques environnementales qui la guident. Nous évoquerons les champs de forces qui questionnent la société contemporaine en sous-œuvre dans son rapport à la nature afin que chacun puisse amorcer un travail personnel de situation et de prise de position. Cela fait il conviendra alors de prendre connaissances des outils et méthodes de génération et d'évaluation de la qualité environnementale aux différentes échelles. Nous distinguerons sur le fond les outils destinés à la gouvernance de ceux destinés à la pratique opérationnelle de l'aménagement et à l'évaluation de la qualité environnementale. Dans la forme, nous partirons de l'arsenal législatif et réglementaire par lequel agit l'état puis nous décrirons des outils incitatifs tels que l'AEU - approche environnementale de l'urbanisme - de l'ADEME ou la HQE - haute qualité environnementale- à l'échelle des bâtiments. Nous passerons en revue les figures paradigmatiques les plus représentatives de la qualité environnementale des milieux urbains que sont les maillages intermodaux de déplacements, les différentes formes de densités bâties, « <i>les corridors écologiques</i> » ou encore les « <i>écoquartiers</i> ». Nous finirons sur une étude de cas, par envisager la fabrication d'outils d'évaluation non plus</p>			

génériques mais adaptés à des situations et à des problématiques identifiées comme particulières.

Orientation bibliographique:

ADEME, *AEU*, 2006, *Réussir un projet d'urbanisme durable*, Paris : ed. du Moniteur, 353p.
 DEVIGNE M., 2009, *Natures intermédiaires*. Bâle: éditions Birkhauser, 195p.
 JONAS H., 1998, *Le principe de responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Paris: Flammarion.
 LARRERE C., 1997, *les philosophies de l'environnement*, Paris: ed. PUF, 124p.
 LEOPOLD A., 2000, *Almanach d'un comté des sables*, traduction : Anna Gibson, Première édition américaine 1949, Paris: ed. Flammarion, 289p.
 MEADOWS H.D, MEADOWS D.L., RANDERS J., BEHRENS W.W., 1972, *Halte à la croissance*, « Enquête sur le Club de Rome » par Janine Delaunay et « Rapport sur les limites de la croissance » traduit de l'anglais par Jacques Delaunay, Paris: Fayard, 314p.
 MAUMI C., 2009, *Usonia ou le mythe de la ville--nature américaine*, Paris : éditions de la Villette, 235p.
 OUTREQUIN P., CHARLOT-VALDIEU C., 2009, *L'urbanisme durable*, Paris: éditions du Moniteur, 295p.
 SPEIRS C., 2003, *Le concept de développement durable : L'exemple des villes françaises*. Paris: Edition l'Harmattan.

Sites internet

www.ademe.fr (site de l'Ademe, Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
www.assoHQE.org/association. Référentiels HQE.
www.certu.fr (site du centre d'études sur les réseaux, les transports et l'urbanisme)
<http://www.diplomatie.gouv.fr> www.developpement-durable.gouv.fr
www.forum-vauban.de , Fribourg, quartier Vauban www.legrenelle-environnement.fr

Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

UE2 Complémentaires (12ECTS)

3HUV9002	Droit de l'environnement (3 ECTS) <i>Cours mutualisé avec le parcours Géo-Terr-Eaux</i>		24hCM
Droit de l'environnement			
Orientation bibliographique:			
Session 1	La note finale est celle d'un contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui		

3HGA9003	Aménités et risques environnementaux des territoires (3 ECTS)	Marie-Anne Germaine, Véronique Fourault	24hCM
Aménités et risques environnementaux des territoires			
<p>Consommateur d'espace, générateur de migrations quotidiennes, le périurbain est dénoncé comme un modèle contraire aux principes du développement durable. À partir de problématiques d'ordre environnemental qui affectent aussi bien la ville que ses périphéries (gestion de l'eau, risque d'inondation, préservation de la biodiversité...), cet enseignement présente le rôle de ces enjeux dans les projets d'aménagement urbain et périurbain à travers le temps. Il s'agit de voir comment les contraintes environnementales sont intégrées (risques, vulnérabilité) et d'observer comment de nouveaux outils ou concepts (trames vertes et bleues, nature en ville...) participent à une meilleure durabilité de ces espaces.</p>			

Orientation bibliographique:	
<p>BERTRAND G., BERTRAND C., 2002, <i>Une géographie traversière, L'environnement à travers territoires et temporalités</i>, ed. Arguments, Paris, 311 p.</p> <p>DAUPHINE A., 2001, <i>Risques et catastrophes</i>, Paris : Armand Colin, 288 p.</p> <p>JOLLIVET M., (éd), 2001, <i>Le développement durable, de l'utopie au concept, de nouveaux chantiers pour la recherche</i>, Elsevier, 285 p.</p> <p><i>Les Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile de France</i>, 2005, Dossier Les risques majeurs en Ile de France, Aménager pour prévenir, n° 142, 220 p. Disponible en ligne.</p> <p>MARECHAL J-P., QUENAULT B., (dir), 2005, <i>Le développement durable, une perspective pour le XXI^e siècle</i>, Presses Universitaires de Rennes, 422 p.</p> <p>MICHELIN Y., 1995, , <i>Les jardins de Vulcain</i>, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 155 p.</p> <p>SCARWELL H-J., KERGOMARD CL., LAGANIER R., 2007, <i>Environnement et gouvernance des territoires, enjeux expérience set perspectives en région Nord Pas de Calais</i>, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 388 p.</p> <p>SCARWELL H-J., ROUSSEL I., 2006, <i>Les démarches locales de développement durable à travers les territoires de l'air et de l'eau</i>, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 279 p.</p> <p>VEYRET Y. (dir), 2007, <i>Le développement durable</i>, Sedes, 2007, 432 p.</p> <p>Nombreux documents sur le paysage et la biodiversité sur le portail du SINP – système d'information sur la nature et le paysage, MEEDDAT : http://www.naturefrance.fr/</p>	
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

3HUV9001	Espaces ouverts et durabilité des territoires : outils et politiques (3 ECTS)	Monique Poulot	24hCM
Espaces ouverts et durabilité des territoires : outils et politiques			
<p>L'aménagement de la ville aujourd'hui se préoccupe des espaces ouverts (forêts, espaces agricoles, espaces non artificialisés) dont la place n'a cessé de grandir en lien avec les processus d'étalement urbain, mais aussi la multiplication des délaissés urbains dans la ville plus dense. L'objectif est d'interroger les outils mis en place (dont certains puisent dans l'aménagement rural) et les acteurs qui les portent et d'analyser les nouvelles formes de « fabrique de cette ville ».</p>			
Orientation bibliographique:			
<p>BANOS V., SABATIER B., 2010, « Les espaces périurbains non bâtis en France : entre publicisation « urbaine » et « privatisation » rurale », <i>Articulo-Journal of Urban research</i> (Online), 3, Special issue, consultable sur http://articulo.revues.org/1524</p> <p>BUYCK J., 2010, « Dessiner la campagne pour dessiner la ville », <i>Projets de paysage</i>. http://www.projetsdepaysage.fr/fr/dessiner_la_campagne_pour_dessiner_la_ville</p> <p>DUVERNOY I., JARRIGE F., SERRANO J., 2005, « Une agriculture multifonctionnelle dans le projet, urbain : quelle reconnaissance quelle gouvernance », <i>Cahiers de la multifonctionnalité</i>, 8, p. 87-104.</p> <p>IAU-DRIAAF, 2009, <i>Réaliser une analyse fonctionnelle des espaces ouverts</i> », 96p.</p> <p>JARRIGE F., THINON P., NOUGAREDES B., 2006, « La prise en compte de l'agriculture dans les nouveaux projets de territoires urbains : exemple d'une recherche en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Montpellier », <i>Revue d'Économie régionale et Urbaine</i>, 3, p. 393-414</p> <p>POULOT M. (coord.), <i>Agriculteurs pour la ville, agriculteurs dans la ville : acteurs, pratiques et enjeux</i>, BAGF, n°3, p. 377-395.</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui		

3HUV9003	Le périurbain, pour une nouvelle forme de la ville durable. Enjeux d'aménagement (3 ECTS)	Claire Aragau	24hCM
Le périurbain, pour une nouvelle forme de la ville durable. Enjeux d'aménagement			
Cet enseignement interroge les périphéries urbaines présentées trop souvent comme des modèles de contre-durabilité. Si les contraintes et dysfonctionnements sont bien réels (monofonctionnalité, ségrégations socio-spatiales, tout automobile...), ces espaces de franges urbaines montrent des évolutions. Il s'agira de montrer les innovations à l'œuvre dans cet espace : innovations territoriales avec des articulations inédites entre ville et campagne, innovations en termes de gouvernance, innovations habitantes. Le cours alternera réflexions fondamentales et interventions de professionnels sur les pratiques d'aménagement qui se dessinent.			
Orientation bibliographique:			
BRES A, MARIOLLE B., 2009. « De la ville de la courte distance à la ville polycentrique : densifier à partir des gares » TRANSPORTS URBAINS, Mobilités-Réseaux-Territoires n°115, 5 p Castel, J.-C. 2007. « De l'étalement urbain à l'émiettement urbain. Deux tiers des maisons construites en diffus », <i>Les Annales de la recherche urbaine</i> , n° 102, p. 89-96. CHARMES E., 2011, <i>La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine</i> , PUF, Coll. La ville en débat, 2011, 288 p Roux, E. et Vanier, M. (dir.). 2011, <i>La Périurbanisation : problématiques et perspectives</i> , Paris : La Documentation française			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

UE 3 Méthodologie

3HUV9004	Politiques publiques et pratiques d'aménagement (3 ECTS)	Professionnels	24hCM
Politiques publiques et pratiques d'aménagement			
Ces modules de cours apportent une approche transversale et pluridisciplinaire du développement durable et de la planification territoriale dans leur dimension opérationnelle. Chaque module comporte un atelier de mise en situation autour de cas pratiques réels. L'objectif est d'appréhender les enjeux, les jeux d'acteurs et les différents outils disponibles pour trouver des solutions à mettre en oeuvre. Cette approche technique concourt à la professionnalisation de la formation.			
Orientation bibliographique:			
DARLEY A., ZUNINO G., <i>Urbanismes de projet</i> , Cahier de l'IAU, 2012 : http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_927/c162_web.pdf <i>Développement durable et territoire</i> , Mai 2005, Dossier La ville et l'enjeu du développement durable, disponible sur Internet : http://developpementdurable.revues.org/document261.html VANIER M., « La périurbanisation comme projet », <i>Métropolitiques</i> , 23 février 2011. URL : http://www.metropolitiques.eu/La-periurbanisation-comme-projet.html Quelles actions foncières pour le périurbain, ORF, rapport de groupe de travail, novembre 2012 : http://www.orf.asso.fr/uploads/attachements/rapport_periurbain.pdf			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

UE4 LVE (3ECTS)

3HUE9008	Anglais pour aménageurs ou autre langue (3 ECTS)		18hTD
Anglais pour aménageurs ou autre langue Cours mutualisé avec les trois parcours La formation de Master propose un enseignement d'anglais pour aménageurs qui doit faire progresser les étudiants dans l'usage écrit et oral de la langue anglaise dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.			
Orientation bibliographique: BIRCH E. (dir.), 2006, <i>The Urban and Regional Planning Reader</i> , London; New York: Routledge. CAVES R. (dir.), 2005, <i>Encyclopedia of the City</i> , London ; New York: Routledge. FYFE N. R. et KENNY J. T. (dir.), 2005, <i>The Urban Geography Reader</i> , London ; New York: Routledge. Site d'apprentissage de l'anglais de la BBC : http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/			
Session 1	La note finale est celle d'un contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

Parcours professionnel : Habitat et innovations (HI)

Le parcours « Habitat et innovations » (HI) se propose de répondre aux demandes de formation pour les métiers traditionnels de l'habitat (programmation, acteurs et politiques, production et financement, gestion, typologie et normes de l'habitat, développement social urbain) ainsi qu'aux demandes nouvelles visant à intégrer une série de réflexions et d'initiatives nouvelles sur la participation, la coopération, la promotion collective, l'habitat autogéré. Les expériences porteuses d'innovation sociale, économique et environnementale y sont analysées de même que leurs conditions de mise en œuvre. L'habitat est compris ici dans une acception large qui inclut le logement avec ses prolongements notamment en termes d'équipements, mais aussi la question de ses relations à l'environnement urbain et de la gestion sociale des quartiers dans le cadre de la politique de la ville.

Semestre 3

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE1 Savoirs fondamentaux	12	36h	48h
- Atelier de projet	9		48h
- Qualité environnementale et métiers de la ville	3	36h	
UE2 Complémentaires	12	96h	
- Droit de l'urbanisme	3	24h	
- Morphologies et usages	3	24h	
- Acteurs et politiques du logement	3	24h	
- Innovations et participation	3	24h	
UE3 Méthodologie	6	24h	18h
- Production, financement et gestion de l'habitat	3	24h	
- Anglais ou Langue vivante M2	3		18h
TOTAL	30	156h	66h

Semestre 4

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE 1 Stage et rapport de stage	12		
Rapport de stage	12		
UE2 Travail d'étude/commande	12		48h
UE3 Méthodologie	6		40h
- SIG	3		20h
- Préprofessionnalisation	3		18h
TOTAL	30		88h

M2/SEMESTRE 3 – Habitat et innovations

UE1 Fondamentaux (12ECTS)

3HUA9001	Atelier de projet (9 ECTS)	Claire Carriou, Thomas Huguin	48hTD
Atelier de projet urbain			
<p>Il s'agit d'un travail en groupes sur des sites d'Ile de France qui permet d'appréhender les processus de conception et de montage de projets d'habitat. L'atelier forme les étudiants à la prospection foncière, au diagnostic de site et à la définition des stratégies de développement territorial. Des savoirs et savoir-faire en programmation et composition urbaine, montage opérationnel, faisabilité juridique et financière sont également mobilisés. L'atelier vise à familiariser les étudiants avec les différents systèmes d'acteurs en aménagement et avec les politiques urbaines et outils de l'urbanisme. Animé par un enseignant et un professionnel, l'atelier est également alimenté par les connaissances plus théoriques acquises dans les autres cours, qui lui sont articulés. Chaque groupe doit présenter successivement un diagnostic du site retenu, des éléments de programmation et un dossier de projet. Chacune des phases fait l'objet d'une présentation orale devant l'équipe enseignante.</p>			
Orientation bibliographique:			
<p>ELEB-HARLE N., 2000, <i>Conception et coordination des projets urbains</i>, Editions recherches. HAYOT A., SAUVAGE A. (dir.), 2000, <i>Le projet urbain, enjeux, expérimentations et professions</i>, Actes du colloque, Editions de la Villette. MANGIN D., PANERAI, 1999, <i>Projet urbain</i>, Ed. Parenthèses. PROST R., 2003, <i>Projets architecturaux et urbains</i>, 3 volumes, PUCA. Revue Espaces et Sociétés, n°105/106, <i>Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande</i>, L'Harmattan, 2001.</p>			
Session 1	La note finale est définie sur la base des différents rendus écrits et présentations orales.		
Session 2			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA9002	Qualité environnementale, métiers de l'architecture et de l'aménagement (3 ECTS)	Xavier Lagurgue Véronique Biau Pierre-Yves Chapuis	36hCM
Qualité environnementale, métiers de l'architecture et de l'aménagement (cours mutualisé)			
Métiers de l'architecture			
<p>Des cours d'architecture adaptés, dispensés par des enseignants de l'EAPVS, viennent compléter la formation (histoire urbaine, paysage, espaces publics, rapports entre l'urbanisme et l'architecture...). Une approche plus spécifique concernera les métiers et les milieux professionnels de l'aménagement urbain et de l'architecture.</p>			
Qualité Environnementale et développement durable du cadre de vie bâti			
<p>Il s'agira tout d'abord dans ce cours de revoir et de comprendre les conditions historiques qui, au fil du siècle, ont conduit au repositionnement des préoccupations environnementales dans la perspective du « <i>développement durable</i> ». Cette remontée dans le temps sera aussi l'occasion d'appréhender des éléments théoriques relatifs à la constitution de la pensée écologique et aux éthiques environnementales qui la guident. Nous évoquerons les champs de forces qui questionnent la société contemporaine en sous-œuvre dans son rapport à la nature afin que chacun puisse amorcer un travail personnel de situation et de prise de position. Cela fait il conviendra alors de prendre connaissances des outils et méthodes de génération et d'évaluation de la qualité environnementale aux différentes échelles. Nous distinguerons sur le fond les outils destinés à la gouvernance de ceux destinés à la pratique opérationnelle de l'aménagement et à l'évaluation de la qualité environnementale. Dans la forme, nous partirons de l'arsenal législatif et réglementaire par lequel agit l'état puis nous décrirons des outils incitatifs tels que l'AEU - approche environnementale de l'urbanisme - de l'ADEME ou la HQE - haute qualité environnementale- à l'échelle des bâtiments. Nous passerons en revue les figures paradigmatiques les plus représentatives de la qualité environnementale des milieux urbains que sont les maillages intermodaux de déplacements, les différentes formes de densités bâties, « <i>les corridors écologiques</i> » ou encore les « <i>écoquartiers</i> ». Nous finirons sur une étude de cas, par envisager la fabrication d'outils d'évaluation non plus génériques mais adaptés à des situations et à des problématiques identifiées comme particulières.</p>			

Orientation bibliographique:

ADEME, *AEU*, 2006, *Réussir un projet d'urbanisme durable*, Paris : ed. du Moniteur, 353p.
 DEVIGNE M., 2009, *Natures intermédiaires*. Bâle: éditions Birkhauser, 195p.
 JONAS H., 1998, *Le principe de responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Paris: Flammarion.
 LARRERE C., 1997, *les philosophies de l'environnement*, Paris: ed. PUF, 124p.
 LEOPOLD A., 2000, *Almanach d'un comté des sables*, traduction : Anna Gibson, Première édition américaine 1949, Paris: ed. Flammarion, 289p.
 MEADOWS H.D, MEADOWS D.L., RANDERS J., BEHRENS W.W., 1972, *Halte à la croissance*, « Enquête sur le Club de Rome » par Janine Delaunay et « Rapport sur les limites de la croissance » traduit de l'anglais par Jacques Delaunay, Paris: Fayard, 314p.
 MAUMI C., 2009, *Usonia ou le mythe de la ville--nature américaine*, Paris : éditions de la Villette, 235p.
 OUTREQUIN P., CHARLOT-VALDIEU C., 2009, *L'urbanisme durable*, Paris: éditions du Moniteur, 295p.
 SPEIRS C., 2003, *Le concept de développement durable : L'exemple des villes françaises*. Paris: Edition l'Harmattan.

Sites internet

www.ademe.fr (site de l'Ademe, Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
www.assoheq.org/association. Référentiels HQE.
www.certu.fr (site du centre d'études sur les réseaux, les transports et l'urbanisme)
<http://www.diplomatie.gouv.fr>. www.developpement-durable.gouv.fr
www.forum-vauban.de, Fribourg, quartier Vauban www.legrenelle-environnement.fr

Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

UE2 Complémentaires (12ECTS)

3HUA9003	Droit de l'urbanisme (3 ECTS) <i>Cours mutualisé avec le parcours Politiques urbaines</i>	Adden Avocats	24hCM
Droit de l'urbanisme Le cours traite à la fois des outils de planification urbaine (PLU, SCOTT), de l'urbanisme individuel (autorizations d'urbanisme, certificats d'urbanisme), de l'urbanisme opérationnel (procédures de lotissement et de ZAC) et des procédures de protection, que ce soit du patrimoine architectural et urbain (secteurs sauvegardés ZPPAUP...) ou contre les risques et nuisances (PPR, périmètres de protection....).			
Orientation bibliographique: <i>Code de l'urbanisme</i> , éd. Dalloz, 2005 JACQUOT H. et PRIET F., <i>Droit de l'urbanisme</i> , Précis Dalloz 5ème éd.			
Session 1	La note finale est celle d'un contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUH9001	Morphologies et usages (3 ECTS)	Pierre Vincent (Z. studio), Alexandre Neagu	24hCM
Morphologies et usages Cet enseignement comporte deux volets. Il analysera d'abord l'évolution et la diversité des types d'habitat et des morphologies urbaines dans lesquelles ils s'insèrent. Y seront traités la construction des normes qui président à la conception, à la production et à la promotion de l'habitat public comme privé. Le cours portera ensuite sur les modes de vie et les usages dans l'habitat. Il retracera les grandes évolutions qui conduisent à leur évolution dans le temps (évolution de la famille, des rapports public/privé, des rapports à l'emploi, des structures urbaines, des formes de mobilité résidentielle et urbaine) et s'attachera plus particulièrement aux tendances actuelles dans			

différents contextes. Il s'attachera aussi à décrire les pratiques liées à l'habitat, du logement au quartier jusqu'à la ville.	
Orientation bibliographique:	
ELEB M. et DEBARRE A., 1995, <i>L'invention de l'habitation moderne. Paris 1880-1914</i> , Paris, Hazan. AUTHIER J-Y., BONVALET C., LEVY J-P., 2010, (dir.), <i>Elire domicile. La construction sociale de choix résidentiels</i> , Lyon, PUL. FIJALKOW Y., 2011, <i>Sociologie du logement</i> , Paris, La Découverte.	
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

3HUH9003	Acteurs et politiques du logement (3 ECTS)	Claire Carriou, Professionnels	24hCM
Acteurs et politiques du logement			
Ce cours reviendra sur les différents acteurs et institutions qui participent à la production de l'habitat et aux politiques du logement et sur leurs normes et logiques d'action. Il analysera l'évolution de ces politiques et détaillera leurs enjeux et les dispositifs d'action aux échelles locales, nationale et internationale.			
Orientation bibliographique:			
DRIANT J.-C., 2009, <i>Les Politiques du logement en France</i> , Paris, La Documentation française. Fondation Abbé Pierre, 2012, <i>L'Etat du mal logement en France. 17^e rapport annuel</i> . GILLI F., 2011, « Les nouvelles politiques du logement », <i>Métropolitiques</i> , (28/09/2011) HOUARD N. (dir.), 2011, <i>Loger l'Europe. Le logement social dans tous ses États</i> , Paris : La Documentation française ; MEDDTL-DIHAL. <i>Regards croisés sur l'économie</i> , 2011, Dossier « Pour sortir de la crise du logement », n° 9, Paris, La Découverte. <i>Revue Savoir agir</i> , Dossier « Politiques du logement », n°24, juin 2013.			
Session 1	Devoir sur table et prise en compte de la participation orale.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui		

3HUH9002	Innovations et participation (3 ECTS)	Marie-Hélène Bacqué, Anne d'Orazio	24hCM
Innovations et participation			
Au cours des dernières années, un ensemble de pratiques innovatrices et alternatives se sont développées dans le champ de l'habitat, en milieu urbain comme en milieu rural, au sud comme au nord. On peut citer les éco-habitats, les habitats coopératifs ou cohousing, les habitats intergénérationnels. Ces innovations portent à la fois sur les choix techniques et les enjeux de durabilité, sur les modes participatifs de conception et de gestion, sur les formes de propriété. Le cours examinera différentes expériences, les dynamiques engagées et les possibilités et conditions de leur multiplication.			
Orientation bibliographique:			
BACQUE M-H, VERMEERSCH S., 2007, <i>Changer la vie ; les couches moyennes et l'héritage de mai 68</i> , Editions de l'atelier. GREBOBAL P., 2013, <i>Vivre en habitat participatif</i> , Alternatives. <i>Territoires</i> , dossier Habitat coopératif : une troisième voie pour l'accès au logement ? , mai 2010. http://www.habitat-humanisme.org/ ; www.habitat-alternatif.com/			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui		

UE 3 Méthodologie (3ECTS)

3HHB9007	Production, financement et gestion de l'habitat (3 ECTS)	Juliette Lefeu (Romainville Habitat), Xavier Point (CPA-CPS)	24hCM
Production, financement et gestion de l'habitat Ce cours proposera des exercices pratiques de montage d'opération d'habitat, dans différents contextes, avec différents statuts.			
Orientation bibliographique: DRIANT J.-C., 2009, <i>Les Politiques du logement en France</i> , Paris, La Documentation française. Fondation Abbé Pierre, 2012, <i>L'Etat du mal logement en France. 17^e rapport annuel</i> . HOUARD N. (dir.), 2011, <i>Loger l'Europe. Le logement social dans tous ses États</i> , Paris : La Documentation française ; MEDDTL-DiHAL. <i>Regards croisés sur l'économie</i> , 2011, Dossier « Pour sortir de la crise du logement », n° 9, Paris, La Découverte. SEGAUD M., BONVALET C., J. BRUN (dir.), 1998, <i>Logement et habitat, l'état des savoirs</i> , Paris, La Découverte. TOPALOV C., 1987, <i>Le Logement en France. Histoire d'une marchandise impossible</i> , Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques. WHITEHEAD C., SCANLON K. (dir.), 2007, <i>Social Housing in Europe</i> , Londres, London School of Economics.			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

UE4 LVE (3ECTS)

3HUE9008	Anglais pour aménageurs ou autre langue (3 ECTS)		18hTD
Anglais pour aménageurs ou autre langue Cours mutualisé avec les trois parcours La formation de Master propose un enseignement d'anglais pour aménageurs qui doit faire progresser les étudiants dans l'usage écrit et oral de la langue anglaise dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.			
Orientation bibliographique: BIRCH E. (dir.), 2006, <i>The Urban and Regional Planning Reader</i> , London; New York: Routledge. CAVES R. (dir.), 2005, <i>Encyclopedia of the City</i> , London ; New York: Routledge. FYFE N. R. et KENNY J. T. (dir.), 2005, <i>The Urban Geography Reader</i> , London ; New York: Routledge. Site d'apprentissage de l'anglais de la BBC : http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/			
Session 1	La note finale est celle d'un contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

M2/SEMESTRE 4 : Commun aux 3 parcours professionnels**UE 1 Stage et rapport de stage (12 ECTS) de début avril au 30 septembre**

3HUA0002	Stage et rapport de stage (12 ECTS)		
Stage et rapport de stage Le stage obligatoire au sein d'organismes d'aménagement et d'urbanisme de 6 mois clôt la formation. Il est sanctionné par un rapport de stage faisant l'objet d'une soutenance collective.			
Session 1	Rapport de stage et présentation orale lors de la soutenance.		
Session 2			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

UE 2 Travail d'étude/commande de début janvier à début avril (12 ECTS)

3HUA0001	Travail d'étude/commande (12 ECTS)	Claire Aragau, Marie-Hélène Bacqué, Claire Carriou, Pascale Philifert,	24hCM
Travail d'étude/commande De janvier à avril, une mission d'étude est réalisée par groupe de 4 ou 5 étudiants. Ces études sont le fruit de commandes réelles d'organismes professionnels privés ou publics. Ces travaux sont co-encadrés par les commanditaires et les enseignants de l'équipe pédagogique. L'objectif est d'initier les étudiants à l'exercice professionnel et de leur permettre de se former au management du projet et aux échanges avec le milieu professionnel, à la gestion du travail collectif (calendriers prévisionnels, rédaction de notes de synthèse), aux méthodes qualitatives et quantitatives d'analyse et de traitement des données, à l'élaboration de diagnostics et de propositions. Le champ de la commande est assez varié (réflexion de type prospectif ; évaluation de dispositifs ; étude de programmation sur un projet...).			
Session 1	Ce travail donne lieu au rendu d'un rapport écrit et illustré et à une soutenance publique devant un jury composé des enseignants de la formation et des professionnels responsables de la commande de l'étude (une note orale, une note écrite par groupe).		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

UE3 Méthodologie (6 ECTS)

3HUA0003	Séminaire de préprofessionnalisation (3 ECTS) (mutualisé pour les 3 parcours)	Hélène Nessi	20hTD
Séminaire de préprofessionnalisation M2S4UA: Conçu comme un moment d'échange et de discussion, le séminaire de préprofessionnalisation sera l'occasion d'aborder, avec des anciens étudiants du Master notamment, les diverses questions relatives à la recherche d'emploi comme au monde du travail. Ces séances ont également vocation à doter les étudiants d'outils destinés à faciliter leur insertion professionnelle future. Plusieurs créneaux horaires seront consacrés à la recherche du stage et à la rédaction du mémoire de stage, à la rédaction du CV et de la lettre de motivation.			

Orientation bibliographique	
<p>« Les professions de l'urbanisme ». p119, In. MERLIN P., <i>L'urbanisme</i>. PUF, 1991. 217 p. Collection Que Sais-je ?</p> <p>« Les métiers de la ville », p 317. In PAQUOT T., <i>Le monde des villes : panorama urbain de la planète</i>. Bruxelles : Ed. Complexe ; Paris : Diffusion Presses Universitaires de France, 1996. 699 p.</p> <p>Dossier sur « Les professionnels généralistes de la politique de la ville: une approche des profils et positionnements », <i>Recherche sociale</i>, n°201, janvier-mars 2012.</p> <p>Dossier sur « Les professionnels généralistes de la politique de la ville: une approche des profils et positionnements : capacités de développement et relations avec l'Etat local », <i>Recherche sociale</i>, n°202, avril-juin, printemps 2012.</p> <p>LOUBIERE A., 2012, « Quels métiers pour l'urbain ? », <i>Urbanisme</i>, n°384, mai-juin 2012, p.27</p> <p>LOUBIERE A., 2012, « Où est passé l'urbanisme de projet ? », <i>Urbanisme</i>, n°383, mars-avril 2012, p.32-33</p> <p>« Les agences d'urbanisme conjuguent les échelles », <i>Urbapress</i>, n° 1763, 26 octobre 2011, p12</p> <p>« L'agence d'urbanisme, fil rouge du projet urbain », <i>Urbapress</i>, n° 1763, 26 octobre 2011, p12</p>	
Session 1	La note finale est l'addition d'une note du CV (50% : CV rendu sur papier) et d'une épreuve d'entretiens auprès d'un professionnel (oral) (50%)
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures (lettre de motivation).
Cours ouvert aux étudiants internationaux	
Oui/non	

3HUA0004	SIG (3ECTS) (mutualisé pour les 3 parcours)		20hTD
SIG:			
Il s'agit de donner les bases théoriques et pratiques sur l'utilisation des SIG			
Orientation bibliographique			
<p>SIG – concepts, outils et données – Patricia Bordin – Ed. Hermès Sciences</p> <p>www.geoportail.fr, le portail web pour accéder à l'information géographique de référence sur tout le territoire français.</p> <p>www.esrifrance.fr, le site français de l'éditeur du logiciel ArcGIS ; présentation rapide des SIG</p> <p>http://193.50.78.97/Introlforgis/PlansDeCours/Cours%20SIG.htm, site de l'ILGU (Institut Lorrain de Génie Urbain) proposant un cours très complet et très illustré des SIG et de l'usage qu'on peut en faire pour traiter des problématiques de gestion et d'aménagement urbain</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			
Oui/non			

II.- PARCOURS RECHERCHE ETUDES URBAINES

La spécialité recherche « Études urbaines » est issue à la fois d'une tradition forte de l'Université Paris Ouest Nanterre – La Défense, d'un rapprochement pluridisciplinaire, et d'une volonté d'innovation pédagogique et de recherche.

L'Université de Nanterre a montré, depuis sa fondation, sa capacité à investir le champ de la recherche urbaine, ce qui a d'ailleurs participé à son rayonnement tant en France qu'à l'étranger, qu'il s'agisse de la sociologie urbaine, avec des personnalités intellectuelles comme Henri Lefebvre, Henri Raymond, Isaac Joseph, ou encore en géographie et urbanisme avec Marcel Roncayolo. La création de la spécialité Etudes urbaines s'appuie sur cet héritage, pour développer la pluridisciplinarité dans le champ urbain et la renouveler face aux défis contemporains.

Si les masters d'urbanisme et d'aménagement existent dans bien des instituts, les études urbaines - largement présentes dans le monde anglo-saxon sous l'intitulé d'*Urban Studies*-, restent à développer en France. Ce projet spécifique à l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense rassemble des enseignants-chercheurs travaillant dans ce champ de recherche qui leur est commun mais à partir de disciplines différentes et complémentaires : urbanisme et aménagement, géographie urbaine, sociologie urbaine, anthropologie urbaine, histoire des villes. Ils appartiennent à divers départements de l'UFR SSA (Géographie, Sociologie, Anthropologie, Histoire) et à divers laboratoires (UMR LAVUE-Mosaïques, Gecko -ayant récemment rejoint les rangs de Mosaïques-LAVUE -, EA Sophiapol, EA CHISCO, UMR LESC) travaillant sur des aires géographiques ou culturelles variées. Le projet d'une spécialité recherche « Études urbaines » est ainsi particulièrement innovant dans le contexte universitaire français.

La spécialité recherche « Etudes Urbaines » entretient des liens forts avec la spécialité professionnelle. Elle se fonde et s'appuie sur les acquis pédagogiques (connaissances théoriques et appliquées) et scientifiques (travaux des équipes et des laboratoires). La construction pluridisciplinaire du master ouvre sur des horizons tant thématiques que géographiques grâce à de nombreux partenariats formalisés par les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation, dont la co-habilitation avec l'Ecole Nationale supérieure d'architecture de Paris Val-de-Seine. Cette spécialité forme autant aux métiers de la recherche et de l'enseignement, qu'à ceux de l'urbanisme.

Ces approches disciplinaires croisées abordent les thématiques urbaines suivantes : ségrégations, développement durable, projet urbain, transports, réseaux, sociabilités, urbanité, habitat, espace public, politiques urbaines, gouvernance, acteurs, cultures urbaines... Le regard pluridisciplinaire s'étaye en particulier dans des cours associant deux disciplines différentes. Les démarches comparatives sont encouragées, aux Suds comme aux Nords. Nourrie par la diversité des travaux de recherche et celle des étudiants attendus (issus de formations variées, y compris l'architecture), la spécialité « Etudes urbaines » permet une exposition aussi complète que possible aux thématiques et aux dynamiques urbaines contemporaines ou plus anciennes.

Co-habilitation :

Par rapport aux autres formations dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement, l'originalité de la formation de Paris Ouest Nanterre La Défense (spécialité recherche « Études urbaines ») est de s'appuyer sur une cohabilitation avec une école d'architecture. En effet, le master s'appuie sur une **co-habilitation avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine (ENSAPVS)** qui intervient plus spécifiquement dans l'organisation des enseignements d'initiation à l'architecture.

Programme des enseignements

La formation, organisée en 2 années décomposées en 4 semestres comporte, selon les parcours, des cours, des séminaires, des ateliers de terrain et des travaux visant à réaliser des mémoires de recherche, assurés et encadrés conjointement par des enseignants et des praticiens impliqués dans des actions d'aménagement. Chaque cours intègre un travail personnel ou collectif (écrit ou oral) qui permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques.

MASTER 1 : Parcours recherche

Études urbaines

L'ensemble de cette année de M1 doit fournir à l'étudiant un socle de base en le spécialisant sur les thématiques des études urbaines. Sa connaissance des théories, des problématiques, des méthodes et des terrains relatifs au fait urbain lui permettra d'aborder son M2 et, le cas échéant, le doctorat. Un certain nombre d'enseignements communs aux spécialités professionnelles en « aménagement et urbanisme » et recherche en « études urbaines » doit permettre également d'établir des passerelles.

Les enseignements obligatoires de tronc commun se confrontent aux problématiques urbaines contemporaines dans la perspective pluridisciplinaire des Études urbaines. Ils donnent une large place aux théories urbaines critiques. L'approche est volontairement multiscalair, articulant les différents niveaux, du situationnel à toutes les formes de mondialisation. À ces cours s'ajoutent des cours au choix et une UE libre dans laquelle l'étudiant choisit un enseignement sur la ville, dont la liste est préétablie, dispensé dans un autre Master de Nanterre ou dans une autre institution d'enseignement (Université, École d'architecture, EHESS...).

Des enseignements méthodologiques viennent appuyer ces cours thématiques et théoriques, qu'il s'agisse d'approfondissement d'outils techniques disciplinaires comme les systèmes d'information géographique ou les statistiques, ou d'enseignements relatifs à des outils de recherche qualitatifs.

La réalisation d'une recherche et la rédaction d'un mémoire sont au cœur de l'année de M1.

Encadré par l'équipe enseignante et portant sur une thématique urbaine en fonction de laquelle l'étudiant choisira préférentiellement ses cours optionnels, ce premier terrain de recherche en milieu urbain s'effectuera, selon les spécialités des enseignants encadrants et des désirs des étudiants, en France ou à l'étranger, sur des villes du « Sud » ou du « Nord », dans des villes centres, en banlieue, ou dans le périurbain... Ces mémoires pourront s'inscrire dans les programmes de recherche des laboratoires concernés.

Objectifs professionnels : Le master du parcours recherche conduit au master 2, puis au doctorat et aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (Université, EPST ou EPIC). Le doctorat peut éventuellement être réalisé au sein d'une entreprise, dans le cadre d'une convention (CIFRE en particulier), qui donne lieu à un financement du doctorant, et à son intégration au sein d'une entreprise.

Les étudiants peuvent également s'insérer rapidement dans d'autres univers professionnels : le rapprochement avec les parcours professionnels ouvre également aux étudiants issus des parcours recherche les métiers de l'aménagement et de l'urbanisme, plus particulièrement ceux pour lesquels la réalisation d'études est une composante majeure du métier. Pour construire ce projet professionnel, un stage est recommandé, qui peut nourrir le mémoire de recherche et constitue un tremplin professionnel.

Débouchés : bureaux d'études, administrations nationales et territoriales ou internationales, secteur privé, dans l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le développement durable et l'environnement.

M1 Recherche Etudes urbaines

Semestre 1

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE1 Savoirs fondamentaux : cours obligatoires	9	72h	
- Politiques urbaines comparées	3	24h	
- Théories Urbaines	3	24h	
- Ségrégation, mixité et fragmentation urbaine	3	24h	
UE 2 Méthodologie :	6		54h
- Enquête de terrain et méthodologie : acteurs et enjeux	3		36h
- Anglais ou autre langue	3		18h
UE3 Savoirs spécialisés : 4 UE dans une des palettes	15	120h	
Palette A	3	24h	
- Ville et espaces ouverts	3	24h	
- Services techniques urbains	3	24h	
- Socio-économie de l'habitat et politiques du logement	3	24h	
- Mouvements sociaux, participation et gouvernance	3	24h	
- Citadinité, urbanité (obligatoire spé ville du sud)	3	24h	
ou Palette B			
- Métropolisation et ville étalée	3	24h	
- Réseaux, transports et mobilités	3	24h	
- Développement urbain durable	3	24h	
- Histoire des villes et doctrines urbaines	3	24h	
- Ville et développement dans les pays du sud (obligatoire filière ville du sud)	3	24h	
+ UE Libre	3	24h	
TOTAL	30	192h	54 h

Semestre 2

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE1 Mémoire de recherche	30		
TOTAL	30		

M1/SEMESTRE 1

UE1 Savoirs fondamentaux (9ECTS) :

3HUA7001	Politiques urbaines comparées - 3 ECTS	Hervé Vieillard-Baron	24hCM
Politiques urbaines comparées			
<p>Ce cours a pour objectif d'aborder l'action publique relative à l'aménagement urbain, ainsi que les politiques socio-économiques ou de peuplement territorialisées, et ce, à partir des contributions d'enseignants de plusieurs champs disciplinaires, spécialisés dans différentes aires géographiques ou culturelles. Dans une optique comparatiste internationale, notamment entre le « Nord » et « les Suds », il s'agira à la fois d'évaluer les effets socio-spatiaux de telles politiques, mais aussi d'acquérir une meilleure connaissance de leurs acteurs et organisations – de l'échelon international à l'échelon local -, de leurs objectifs, de leurs dispositifs et des cadres intellectuels et idéologiques qui les guident. Il s'agira, enfin, de déterminer les éventuels transferts et influences de savoirs et savoir-faire entre les différents contextes. On s'intéressera en particulier aux questions concernant la centralité et la marginalisation, aux politiques de décentralisation et de régionalisation - et à leur traduction législative, en les replaçant dans leurs contextes historiques et géographiques."</p>			
Orientation bibliographique			
<p>PAULET J.P., <i>Géographie urbaine</i>, A.Colin (dernière édition) ALVERGNE C., TAULELLE F., <i>Du local à l'Europe, les nouvelles politiques d'aménagement du territoire</i>, PUF (Col. Major, dernière édition) DATAR (collectif)- Publications récentes sur les villes et l'aménagement du territoire D'ERCOLE (et alii), <i>Vulnérabilités urbaines dans les pays du Sud, Vulnérabilités territoriales</i>, Cybergéo et autres GERVAIS-LAMBONY P. (et alii), 1999, <i>La question urbaine en Afrique australe</i>, Karthala. VIEILLARD-BARON H., 2001, <i>Les banlieues, des singularités françaises aux réalités mondiales</i>, Hachette supérieur. MERLIN P., 2007, <i>L'aménagement du territoire en France</i>, Documentation française, Col. Etudes. Collectif DIACT-Documentation Française, 2007, <i>40 ans d'aménagement du territoire</i>. La Doc Française.</p>			
Session 1	La note finale est devoir individuel sur table final (100%)		
Session 2	Une épreuve sur table de 1 heure (commentaire).		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA7005	Théories urbaines 3 ECTS	Grégory Busquet Anne Raulin	24hCM
Théories urbaines:			
<p>Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les théories et utopies qui jalonnent le champ de l'urbanisme et des études urbaines, en France et l'étranger, tout en les resituant dans leur contexte, en lien avec le développement du capitalisme, l'industrialisation ou la mondialisation. A travers ces théories, seront abordées les problématiques contemporaines ou plus anciennes liées au développement des villes et aux inégalités urbaines croissantes. Ce cours s'inscrit dans l'héritage critique des Urban Studies anglo-saxonnes, inspirées par le français Henri Lefebvre et poursuit, ce faisant, l'objectif d'une approche critique pluridisciplinaire du fait urbain, de l'urbanisation et de l'urbanisme. L'étude de la ville ne peut se satisfaire de discours aseptisés, consensuels ou politiquement corrects : le développement durable, la mixité sociale, le multiculturalisme... Le capitalisme mondialisé contemporain affecte si profondément les espaces urbains que l'idéal de liberté, de rencontres et d'émancipation que suppose la ville semble progressivement s'évanouir. Les textes étudiés dévoilent et, souvent, contestent les nombreuses contradictions spatiales et urbaines que le système capitaliste néolibéral produit et reproduit. Ce point de vue critique est aussi alimenté par l'anthropologie qui propose une analyse de la complexité culturelle contemporaine, mettant au jour les résistances du local à l'homogénéisation urbaine. Ces approches nourrissent ainsi ce qu'on pourrait appeler une véritable analyse critique de l'urbain, et indirectement une critique profonde des sociétés urbaines contemporaines.</p>			

Orientation bibliographique

CASTELLS M., 1972, *La question urbaine*, Paris : Maspéro
CHOAY F., 1965, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris : Le Seuil.
DAVIS M., 2006, *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris: La Découverte.
GINTRAC C. et GIROUD M. (dir.) (2014), *Villes contestées*, recueil de textes sous la direction de, Les Prairies ordinaires, à paraître sept 2014.
GRAFMEYER Y. et JOSEPH I. (éd.) (1979), *L'école de Chicago - naissance de l'écologie urbaine*, Paris : Aubier, 1990.
HANNERZ U., 2010, *La complexité culturelle*, Bernin, A la croisée.
HARVEY D., 1973, *Social justice and the city*, Oxford: B. Blackwell.
HARVEY D., 2010, *Géographie et capital : Vers un matérialisme historico-géographique*, Syllepse, 2010.
HARVEY D., 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Amsterdam.
LEFEBVRE H. 1968, *Le Droit à la ville*, Paris : Anthropos
LEFEBVRE H., 1970, *La révolution urbaine*, Paris : Gallimard
LEFEBVRE H., 1974, *La production de l'espace*, Paris : Anthropos
MUMFORD L., 1961, *City in history*, Paris : Seuil [trad: (2011) *La Cité à travers l'histoire*, Marseille: Agone].
SASSEN S., 1996, *La Ville globale, New York, Londres, Tokyo*, Paris : Descartes.
SENNETT R., 1991, "La Ville à vue d'œil, urbanisme et société", Paris : Plon, 1992.
SOJA E., *Postmetropolis: critical studies of cities and regions*, Blackwell, Malden (Mass.), 2000.
WEBER M., 2014, *La ville*, Paris, La Découverte (trad. fr. *Die Stadt*, 1947).
ZUKIN S., 1995, *The Cultures of Cities*, Oxford, Blackwell.

Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

3HGA7004	Ségrégation, mixité, fragmentation urbaine (3 ECTS)	Hervé Vieillard-Baron Anne Raulin	24hCM
-----------------	--	--	--------------

Ségrégation, mixité, fragmentation urbaine (24hCM, 3 ECTS)

L'enseignement propose une approche interdisciplinaire des questions de ségrégation et d'agrégation, de mixité sociale urbaine. Les problématiques mobilisées s'appuient sur les études de sociologie, de géographie et d'anthropologie urbaines francophones et anglophones et sur des études de cas dans les villes des nords et des suds. L'hypothèse d'une fragmentation urbaine contemporaine croissante (politique, économique, spatiale et sociale) éventuellement contrebalancée par de nouvelles centralités, sera l'objet central des débats proposés aux étudiants.

Orientations bibliographiques

ABÉLÈS M., 2014, *Penser au-delà de l'Etat*, Paris, Belin.
BLONDIAUX L, 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil.
BRUN J., RHEIN C., 1994, *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan.
MARCHAL H. et STEBE J-M. (dir), 2009, *Traité sur la ville*, Presses Universitaires de France, Paris, P.U.F.
MAURIN E., 2004, *Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social*, Seuil, La République des idées.
NAVEZ-BOUCHANINE F., 2003, *La fragmentation en question*, L'Harmattan.
CARTIER M., COUTANT I., MASCRET O. et SIBLOT Y., 2008, *La France des « petits-moyens »*, Paris, La Découverte.
PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 2007, *Les ghettos du gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Seuil.
RAULIN Anne, *L'ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan, 2000.
Revue « ESPACES ET SOCIÉTÉS »,
« Paradoxes de la mixité sociale », n° 140-141, 2010/1.
« Minorités, Métropoles, Mondialisations », n° 154, 2013/3.
Revue "URBANISME, "Mixité", N°340, janvier-février 2005
TISSOT S., 2007, *L'Etat et les quartiers : Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil.
VIEILLARD-BARON H., 2011, *Banlieues et périphéries, des singularités françaises aux réalités mondiales*, Hachette supérieur.

Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
-----------	--

Session 2	Une épreuve sur table de 1 heure (commentaire).	
Cours ouvert aux étudiants internationaux		Oui

UE2 Méthodologie (6 ECTS)

3HUA7012	Enquête de terrain et méthodologie: acteurs et enjeux (3 ECTS)	Aurélie Quentin, Lise Debout, Pedro Garcia Sanchez, Adrien Krauz	36hTD
Enquête de terrain et méthodologie: acteurs et enjeux Lors d'une semaine banalisée du premier semestre, les étudiants sont réunis par groupes de travail pour mener une étude de terrain sur un ou plusieurs territoires, rencontrer des professionnels de l'urbain y intervenant et/ou des habitants et usagers. L'objet de cet exercice est de donner l'occasion aux étudiants de confronter les savoirs d'ordre théorique présentés dans les cours du premier semestre au terrain et à sa complexité.			
Orientation bibliographique – exemples de cas : PINCON Michel et PINCON-CHARLOT Monique, 2001, <i>Paris Mosaïque</i> . Paris, Calmann Lévy. RONCAYOLO Marcel, 2007, <i>Territoires en partage. Nanterre, Seine-Arche : en recherche d'identité(s)</i> , Marseille, Parenthèses.			
Session 1	Rendu poster et présentation orale		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA7017	Enseignement de langue : Anglais (3 ECTS)	Laurence Gervais	18hTD
Enseignement de langue : Anglais L'enseignement d'anglais est assuré par la formation de Master. Les étudiants souhaitant suivre l'enseignement d'une autre langue doivent valider cet enseignement parmi ceux offerts à l'UFR de Langues. Cet enseignement doit permettre aux étudiants d'acquérir les bases du vocabulaire anglais en aménagement et urbanisme, à partir d'un travail sur différents supports (textes, documents audio-visuels...).			
Orientation bibliographique: BIRCH E. (dir.), 2006, <i>The Urban and Regional Planning Reader</i> , London ; New York: Routledge. CAVES R. (dir.), 2005, <i>Encyclopedia of the City</i> , London ; New York: Routledge. FYFE N.R. ET KENNY J. T. (dir.), 2005, <i>The Urban Geography Reader</i> , London ; New York: Routledge. Site d'apprentissage de l'anglais de la BBC : http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/			
Session 1	Un contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

UE3 Savoirs spécialisés : 4 cours à choisir dans une des palettes + UE libre (15 ECTS)

Cours mutualisés avec le parcours professionnel « Fabrique de la ville » en M1

PALETTE A :

3HGA7008	Villes et espaces ouverts (3ECTS)	Monique Poulot	24hCM
-----------------	--	-----------------------	--------------

Villes et espaces ouverts:	
<p>La notion d'espaces ouverts, issue du terme anglo-saxon <i>Open spaces</i> apparu dans les années 70, est largement reprise aujourd'hui en aménagement pour désigner les espaces non bâtis. Le cours s'attachera à analyser les différentes formes d'espaces ouverts qui participent pleinement de la « fabrique » d'une ville durable à travers leur multifonctionnalité (économique, écologique et sociale). Des exemples viendront illustrer les articulations espaces bâtis/espaces non bâtis, de la périphérie aux franges urbaines, en France et dans d'autres pays du Nord.</p>	
Orientation bibliographique	
<p>ARLAUD S., JEAN Y., ROYOUX D. (coord.), 2005, <i>Rural-urbain, nouveaux liens, nouvelles frontières</i>, PUR. BANZO M., VALETTE E., 2006, « Les espaces non bâtis ; enjeux de nouvelles pratiques et de nouveaux vécus urbains », <i>Sud Ouest Européen</i>, 22, p. 27-39. CHALAS Y., 2001, <i>Villes contemporaines</i>, Paris, Cercle d'Art. SECCHI B., 2009, <i>La ville du vingtième siècle</i>. Editions recherches, 218p. POULOT M., 2013, « Du vert dans le périurbain. Les espaces ouverts, une hybridation de l'espace public », <i>EspacesTemps.net</i>, 06-05-2013, http://www.espacestems.net/articles/du-vert-dans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-une-hybridation-de-lespace-public/ SIEVERTS T., 2004, <i>Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt</i>, Marseille, Editions Parenthèses, coll. Eupalinos. WOOLLEY H., 2003, <i>Urban Open Spaces</i>, Londres, New York, Spon Press.</p>	
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

3HUE7009	Services techniques et urbains (3ECTS)	Lise Debout	24hCM
Services techniques et urbains :			
<p>Ce cours porte sur l'analyse de l'articulation entre enjeux techniques des services et territoires. Après un bref retour sur le lien historique entre services techniques urbains et urbanisation/forme urbaine, ce cours abordera les différents enjeux de la gestion des services techniques urbains aujourd'hui. Ils seront ainsi abordés dans leur dimension stratégique (outils territoriaux, échelles de gestion, etc.), techniques (infrastructures, normes, développement durable, etc.), économique (économie des réseaux, groupes industriels, etc.) et enfin gestionnaire (service public, égalité urbaine, etc.). Tout au long des séances, ce cours mobilisera l'analyse de cas concrets dans différents domaines des services techniques (eau, déchets, climat, etc.).</p>			
Orientation bibliographique			
<p>BAUBY P., 2011, <i>Service public, services publics</i>. Paris, La documentation Française. COUTARD O., 2010, « Services urbains : la fin des grands réseaux ? », <i>Ecologies urbaines</i>. J. LÉVY and O. COUTARD. Paris, Economica: 103-129. LORRAIN D., 2002, "Capitalismes urbains : la montée des firmes d'infrastructures." <i>Entreprises et histoire</i> (30): 7-31. GRAHAM S. and Marvin S., 2001, <i>Splintering urbanism: Networked infrastructures, technological mobilities and the urban condition</i>. Londres/New-York, Routledge. PECQUEUR B. et BROCHET A. (dir), 2013, <i>Le Service public d'eau potable et la fabrique des territoires</i>, L'Harmattan. PETITET S., 2011, « Eau, assainissement, énergie, déchets : vers une ville sans réseaux ? », <i>Métropolitiques</i>, 14 décembre 2011, URL : http://www.metropolitiques.eu/Eau-assainissement-energie-dechets.html. « Aux marges des réseaux », <i>Flux</i> 2009/2-3 (n° 76-77), 168 pages. « Modèle d'organisation des services en réseaux et développement (urbain) durable », <i>Flux</i>, 2008/4 (n° 74).</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui		

3HGA7001	Socio-économie de l'habitat et politiques du logement (3ECTS)	Claire Carriou	24hCM
Socio-économie de l'habitat et politiques du logement :			
<p>Dans cette introduction pluridisciplinaire aux questions de l'habitat, l'objectif est de présenter les différentes dimensions de l'habitat. Puisqu'elles orientent les choix résidentiels et régulent les inégalités, les politiques du logement (habitat social, aide au logement, <i>welfare</i>, marché du logement et du crédit) constituent la première. La deuxième s'attache aux choix résidentiels, aux questions de mobilités et de trajectoires. On rend ainsi compte des différentes dimensions sur lesquelles portent les choix : le statut d'occupation, l'espace et le quartier, le logement et l'habitat. Ces choix s'insèrent par ailleurs dans une autre dimension : la famille, l'articulation entre famille et logement est donc le troisième thème. Tous ces choix s'opèrent dans un champ des possibles, avec des contraintes, de ce point de vue le dernier aspect porte sur les inégalités de logement (coût du logement, logement abordable, ségrégations sociale et ethnique).</p>			
Orientation bibliographique			
<p>AUTHIER J-Y., BONVALET C. et LEVY J-P., 2010, (dir.), <i>Elire domicile. La construction sociale de choix résidentiels</i>, Lyon, PUL. FIJALKOW Y., 2011, <i>Sociologie du logement</i>, Paris, La Découverte. SEGAUD M., BONVALET C. et BRUN J. (dir.), 1998, <i>Logement et habitat, l'état des savoirs</i>, Paris, La Découverte. TOPALOV C., 1987, <i>Le Logement en France. Histoire d'une marchandise impossible</i>, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques. <i>Revue Savoir agir</i>, Dossier « Politiques du logement », n°24, juin 2013.</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HUA7008	Mouvements sociaux, participation et gouvernance (3ECTS)	Marie-Hélène Bacqué	24hCM
Mouvements sociaux, participation et gouvernance :			
<p>La participation s'est imposée dans les théories et les pratiques de l'urbanisme et du développement local au cours des trois dernières décennies au point de devenir une injonction. Pour autant, elle renvoie à des pratiques et des dispositifs très contrastés selon les contextes dans lesquels elle est mise en oeuvre, selon qu'elle est portée par les mouvements sociaux ou institutionnalisée. Ce cours s'attachera à revenir sur les théories de la participation, notamment en urbanisme, et analysera différents dispositifs et les dynamiques engagées.</p>			
Orientation bibliographique			
<p>BLONDIAUX L., 2008, <i>Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative</i>, Collection La République des idées, Seuil. CARREL M., 2013, <i>Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires</i>, ENS Editions. CEFAÏ D., 2007, <i>Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective</i>, Paris La Découverte. LILIAN M., 2004, Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux, Paris, Textuel, <i>Revue Participation</i></p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		

Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui
---	-----

3HUA7006	Citadinité et urbanité :	Philippe Gervais Lambony Pedro Garcia Sanchez	24hCM
Citadinité et urbanité :			
<p>Ce séminaire, mobilisant géographie, anthropologie et sociologie urbaine, sur des études de villes du Sud comme du Nord, est centré sur les notions de citadinité et d'urbanité. Définie comme l'ensemble des pratiques, perceptions et représentations qui permettent de décrire l'habitant de la ville, la citadinité engage tous les domaines de l'existence individuelle. On travaillera sur cette notion en lien avec les évolutions de l'urbanité, sur les formes que cette dernière prend, selon des situations et des contextes spécifiques, ainsi que sur les conflits qu'elle suscite et/ou la redéfinissent. On rendra compte du fait que la citadinité n'est jamais acquise d'avance, qu'elle est toujours à inventer (souvent sur ces marges sociales et spatiales), conquérir ou préserver. Ceci n'est ni plus ni moins vrai dans la ville mondialisée contemporaine que dans la ville d'hier, même si les modalités des processus de citadinisation évoluent avec les formes urbaines dont le changement est d'ailleurs une des caractéristiques. On travaillera donc aussi les temporalités urbaines (les temps forts de la ville, fête urbaine, carnaval, mais aussi dans les temps de violence et d'exclusion ou encore dans les temps quotidiens de la rencontre et les temps plus longs de production des mémoires citadines) et les modes sensibles de la fabrique urbaine.</p>			
Orientation bibliographique			
<p>AGIER M., 1999, <i>L'Invention de la ville : Banlieues, townships, invasions et favelas</i>, éd des archives contemporaines. DELGADO M., <i>Sociedades movedizas. Pasos hacia una antropología de las calles</i> (2007), Barcelona, Anagrama. DORIER-APPRILL E., GERVAIS LAMBONY P. (EDS), 2002, <i>Vies citadines</i>, Paris, Belin. GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (éds), 1979, <i>L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine</i>, Paris, Aubier-Montaigne. HANNERZ U., 1983, <i>Explorer la ville</i>, Paris, Minuit. JOSEPH I., 1998, <i>La ville sans qualités</i>, La Tour d'Aigües, L'Aube LEFEBVRE H., 1968, <i>Le Droit à la ville</i>, Anthropos. PEREC G., 1974, <i>Espèces d'espaces</i>, Paris, Galilée ROBINSON J., 2006, <i>Ordinary Cities</i>, Londres, Routledge. RONCAYOLO M., 2002, <i>Lectures de villes. Formes et temps</i>, Marseille, Editions Parenthèses. SOJA E. W., 2000, <i>Postmetropolis. Critical studies of cities and regions</i>, Blackwell Publishers.</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

PALETTE B :

3HUA7010	Métropolisation et ville étalée (3 ECTS)	Claire Aragau Aurélié Quentin	24hCM
-----------------	---	--	--------------

Métropolisation et ville étalée	
Le processus de métropolisation réinterroge la forme de la ville et son fonctionnement. Si, à petite échelle, il participe des logiques de concentration, à grande échelle il appelle des analyses en termes d'étalement urbain et de remise en cause du modèle centre-périphérie. Le redéploiement de l'emploi, des services et des équipements recompose les mobilités des habitants et inscrit de nouvelles configurations territoriales. À travers des exemples nationaux et internationaux, seront réexaminés les phénomènes de <i>edge cities</i> , <i>gated communities</i> ... et les modèles ville dense <i>versus</i> ville étalée au regard des injonctions de durabilité.	
Orientation bibliographique	
BONZANI S., FUZESSERI S., SIEVERTS T., 2011, « Entre ville et campagne, l'avenir de nos métropoles », <i>Métropolitiques</i> , 2 mars. URL : http://www.metropolitiques.eu/Entre-ville-et-campagne-l-avenir.html CHARMES E., LEGER J.-M., « Retour sur « La Ville émergente » », <i>Flux</i> 1/ 2009 (n° 75), p. 80-98 SECCHI B., 2009, <i>La ville du vingtième siècle</i> . Editions recherches, 218p LEGOIX R., 207, 'The impact of gated communities on property values: evidences of changes in real estate markets, (Los Angeles, 1980-2000)', <i>Cybergeo</i> (http://cybergeo.presse.fr), n°375, p. 20 [http://www.cybergeo.eu/index6225.html] POULOT M., 2008, « Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », <i>Géocarrefour</i> , 83-4, p. 269-278 VANIER M., 2011, « La périurbanisation comme projet », <i>Métropolitiques</i> , http://www.metropolitiques.eu/La-periurbanisation-comme-projet.html	
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

3HUA7009	Réseaux, transport et mobilité (3ECTS)	Hélène, Nessi	24hCM
Réseaux, transport et mobilité			
L'objectif principal de ce cours est de pointer l'importance des relations entre réseaux techniques et agglomérations, lorsqu'il s'agit de planifier un développement urbain durable. Après de premières définitions et une analyse historique des relations entre villes et réseaux, les cours portant sur la période contemporaine analyseront les réseaux de villes, les réseaux techniques de manière critique à partir de diverses études de cas, en France et à l'étranger. Le volet transport sera plus particulièrement développé.			
Orientation bibliographique			
COUTARD O., 2010, « Services urbains : la fin des grands réseaux ? », <i>Ecologies urbaines</i> . J. LÉVY and O. COUTARD. Paris, Economica: 103-129. DUPUY G., 1991, <i>L'urbanisme des réseaux</i> , Paris, A. Colin. <i>FLUX</i> , 2005, "Dossier : Clefs pour les réseaux ", n° 62, octobre-décembre. (revue disponible sur le site : www.cairn.info) GRAHAM S., MARVIN S., 2001, <i>Splintering urbanism : networked infrastructures, technological mobilities and the urban condition</i> , London and New York, Routledge. OFFNER J.-M., PUMAIN D. (dir.), 1996, <i>Réseaux et territoires</i> , éd. de l'Aube., PETITET S., 2011, « Eau, assainissement, énergie, déchets : vers une ville sans réseaux ? », <i>Métropolitiques</i> , 14 décembre 2011, URL : http://www.metropolitiques.eu/Eau-assainissement-energie-dechets.html . WACHTER S., 2004, <i>Trafics en ville</i> , Paris, éditions Recherches, 168 p. « Aux marges des réseaux », <i>Flux</i> 2009/2-3 (n° 76-77), 168 pages. « Modèle d'organisation des services en réseaux et développement (urbain) durable », <i>Flux</i> 2008/4 (n° 74).			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table de 1 heure (commentaire).		
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui		

3HUA7013	Développement urbain durable (3 ECTS)	Lise Debout Grégory Busquet	24hCM
Développement urbain durable :			
<p>Dans une approche à la fois technique et inspirée des sciences sociales, ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux manières de concevoir, de produire et de vivre la « ville durable ».</p> <p>Dans un contexte d'urbanisation généralisée et de dépassement de l'opposition ville-campagne, il s'agira d'étudier le souci relativement récent pour l'environnement dans l'urbanisme. Ainsi, les différents fondamentaux de mise en œuvre et de pratique du développement urbain durable, tels que sa généalogie, les jeux d'acteurs et les instruments (territoriaux et normatifs) de sa production, mais aussi les usages et les formes urbaines qui en découlent seront abordés. Ce cours s'alimentera d'études de cas précises prises dans des contextes Nord comme Sud.</p>			
Orientation bibliographique			
<p>BÉAL V., GAUTHIER M. et PINSON G. (dir), 2011, <i>Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales</i>, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Collection Dynamiques Métropolitaines.</p> <p>COUTARD O. et LEVY J-P. (dir.), 2010, <i>Ecologies urbaines</i>, Paris, Economica-Anthropos.</p> <p>EMELIANOFF C. (dir), 2004, <i>Urbanisme Durable, Ecologie et Politique</i>, n°29.</p> <p>MATHIEU N., GUERMOND Y. (éd.), 2005, <i>La Ville durable, du politique au scientifique</i>, Paris, Cemagref, Cirad, Ifremer, INRA.</p> <p>PINHEIRO-CROISEL R., 2014, <i>Urbanisme durable. Pilotage des collectifs d'innovations</i>, Presses des mines.</p> <p>THEYS J., TERTRE C., RAUSCHMAYER F. (dir.), 2009, <i>Le développement durable, la seconde étape</i>, Ed. de L'Aube.</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

3HGA7003	Villes et développement dans les pays des Suds (3 ECTS)	Jean-Fabien Steck, Philippe Gervais Lambony, Aurélié Quentin, Pascale Philifert	24hCM
Villes et développement dans les pays des Suds :			
<p>L'ambition de cours est de questionner avec une solide perspective épistémologique l'objet « villes du sud ». Les transformations et les dynamiques de ces dernières dans un contexte mondialisé marqué par les circulations croisées de modèles et processus locaux d'hybridation seront abordées à travers l'étude des grandes questions qu'elles suscitent : recompositions économiques et socio-spatiales ; nouveaux rapports au territoire ; métropolisation et développement des périphéries urbaines ; formes de gouvernance urbaine ; fabrication de la ville et acteurs, durabilité...Travailler sur cet objet de recherche impliquera que l'on fasse référence autant au corpus des études urbaines que des études dites du développement. Il conviendra donc de se positionner à la charnière de deux bibliographies, de deux domaines conceptuels et notionnels. Le concept de développement, complexe, polysémique et dont les objectifs ont pu assez considérablement varier depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, sera également abordé et discuté dans le cadre de ce cours.</p>			
Orientation bibliographique			
<ul style="list-style-type: none"> • Une question politique internationale, quelques rapports de grandes agences/bailleurs : Une référence essentielle sur le lien entre développement et aménagement des territoires : le rapport 2009 de la Banque mondiale, Repenser la géographie économique. Lien :http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTWDRS/0,,contentMDK:23062295~pagePK:478093~piPK:477627~theSitePK:477624,00.html et un exemple des débats qu'il a suscité : http://cybergeog.revues.org/23144 • Un document de l'UN-Habitat sur l'économie urbaine (2012) : http://www.unhabitat.org/pmss/listItemDetails.aspx?publicationID=3260 • Généralités sur la croissance urbaine et le développement : MONTGOMERY M., STREN R., COHEN B., REED H. (éds), <i>Cities Transformed: Demographic Change and Its Implications in the Developing World</i>. Washington DC: National Academies Press, 2003, chapitres 3 et 4 http://www.nap.edu/catalog/10693.html • La question de l'émergence : 			

LORRAIN D. (éd.), <i>Métropoles XXL en pays émergents</i> . Paris : Presses de Sciences-Po, 2011	
• La gouvernance : FOURCHARD L., 2011, <i>Gouverner les villes d'Afrique. Etat, gouvernement local et acteurs privés</i> , Paris, Karthala, coll. Afrique Politique, 2007	
• Une étude continentalisée : MYERS G., 2011, <i>African Cities: Alternative Visions of Urban Theory and Practice</i> . London: Zed Books.	
Un roman: CHAMOISEAU P., 1992, <i>Texaco</i> . Paris : Gallimard [rééditée en poche « folio »]	
• Durabilité urbaine : BARTHEL P-A., ZAKI L., 2011, <i>Expérimenter la « ville durable » au sud de la Méditerranée - Dialogue entre chercheurs et praticiens</i> . La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube 1 vol. (346 p.)	
• Acteurs BERRY-CHIKHAOU I., DEBOULET A. (dir.), 2000, <i>Les compétences des citoyens dans le monde arabe : penser, faire et transformer la ville</i> , Paris : Karthala ; Tours : Urbama ; Tunis : IRMC. 406 p.	
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	
	Oui

3HGA7006	Histoire des villes et des doctrines urbanistiques (3 ECTS)	Claire Carriou	24hCM
Histoire des villes et des doctrines urbanistiques			
Ce cours s'attache à proposer un panorama des pratiques, acteurs et théories qui ont contribué à la fabrication de la ville au cours du temps et de mettre en relation ces modes de faire avec les morphologies urbaines qu'elles ont constitué. Une attention particulière sera portée aux doctrines qui ont soutenu les pratiques d'aménagement depuis l'institutionnalisation de l'urbanisme au début du XXe siècle en Europe. L'idée est ainsi de connaître et comprendre les enjeux sociaux, politiques et formels sous-tendus par ces théories et de les replacer dans les contextes socio-économique, culturel et intellectuel qui les ont portées.			
Orientation bibliographique:			
CHOAY F., 1965, <i>L'Urbanisme, utopie et réalités</i> , Paris, Seuil.			
DUBY G. (dir.), (1980-82), <i>Histoire de la France urbaine</i> , tomes 4 et 5, Paris, Seuil.			
FRIEDMAN J., 1989, « Two Centuries of Planning Theory : An Overview », in Mandelbaum, Seymour, Mazza, BURCHELLE (dir), <i>Explorations in Planning Theory</i> , New Brunswick, Center for Urban Policy research.			
GAUDIN J-P., 1991, <i>Desseins de villes : art urbain et urbanisme</i> . Anthologie, Paris, L'Harmattan.			
PAQUOT T. et RONCAYOLO M., 1992, <i>Villes et civilisation urbaine, XVIIIe-XXe siècles</i> , Paris, Larousse.			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

UE libre (24hCM) (3 ECTS) : à choisir en fonction de votre emploi du temps :

- à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense

- Frontières, villes et migrations (M1S1) du master de sociologie et SES (24hCM, 3 ECTS)
- Collecte des données sociodémographiques (M1S1) du master de sociologie et SES (24hCM, 3 ECTS)
- Politique de la ville et de l'environnement (M1S1) du master de sociologie et SES (24hCM, 3 ECTS)
- Villes et santé : approches comparatives Nord/Sud (M1S1) du master de géographie (24hCM, 3 ECTS)
- Inégalités sociales, inégalités de santé : la place du territoire du master de géographie (24hCM, 3 ECTS)
- d'autres au choix...

- à l'école d'architecture Paris Val de Seine : se renseigner auprès des responsables du M1 Etudes urbaines

M1/SEMESTRE 2 – Etudes urbaines**UE 1 Mémoire individuel de recherche**

3HUA8008	Mémoire de recherche (30 ECTS)		
Mémoire de recherche Il s'agit de préparer un mémoire écrit à la suite d'une recherche bibliographique et d'un travail de terrain, mémoire qui donne lieu à une soutenance publique devant un jury composé du directeur du mémoire et d'un autre enseignant de la formation ou d'une personne invitée spécifiquement en fonction du sujet. Le mémoire de M1 pourra être soit un véritable mémoire de recherche, soit un rapport de stage (avec question de recherche approfondie) à vocation plus professionnelle.			
Session 1	Rendu du mémoire et soutenance orale.		
Session 2			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

MASTER 2 : Parcours recherche**Études urbaines****Parcours recherche Etudes urbaines Villes du Sud**

La thématique « Pays en développement / villes du Sud », correspondant à un des points forts historiques du département de géographie/aménagement, continue à attirer nombre d'étudiants et à représenter un point d'excellence de notre recherche. Le parcours tire profit des nombreuses collaborations internationales (Afrique subsaharienne, Amérique du Sud, Maghreb) déjà mises en place par les chercheurs de l'équipe d'appui (Mosaïques/UMR LAVUE).

Nous proposons de confronter les objets, les problématiques et les méthodes mobilisés par le laboratoire et l'équipe de recherche concerné, en mettant l'accent sur le champ de la production scientifique sur les villes du sud, ses principaux fronts de recherche et sur les grands courants conceptuels qui ont plus particulièrement marqué l'étude des villes du sud. Quelques grandes thématiques nourrissant la confrontation-comparaison entre mondes dits développés et en développement seront également abordées, par exemple : la circulation des modèles, la métropolisation, les ségrégations, territoires et identités, le gouvernement des villes et ses acteurs, la citoyenneté et urbanité, les politiques publiques dans la mondialisation, la justice spatiale, la durabilité.

Les étudiants qui font le choix du parcours « Villes du Sud » suivent un bloc d'enseignements constitué d'un module central constitué de séminaires (48 heures d'enseignement), d'un workshop, d'une UE libre, de cours sur les outils méthodologiques et d'un cours de langues..

Objectifs professionnels : le parcours a été conçu pour former aux métiers de la recherche (universitaire, EPST ou EPIC), mais aussi de l'enseignement ou de l'aménagement dans les pays du sud. Les étudiants peuvent s'insérer rapidement dans d'autres univers professionnels grâce à une bonne compréhension des processus en cours dans et autour des pays du Sud, des problématiques portant sur les types de « développement », une maîtrise des langages et des outils. Le stage de terrain, en M2, est l'occasion de renforcer le contact avec des organisations d'accueil qui pourront servir ensuite de tremplin professionnel. Le doctorat peut éventuellement être réalisé au sein d'une entreprise, dans le cadre d'une convention (CIFRE en particulier), qui donne lieu à un financement du doctorant, et à son intégration au sein d'une entreprise.

Débouchés : Organismes privés et publics, nationaux et internationaux, administrations nationales et territoriales, bureaux d'études, secteur privé ou ONG, dans le développement durable, le développement local, l'environnement, l'urbanisme ou l'aménagement du territoire.

M2 Semestre 3

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE1 – Fondamentale	12	72h	
- Transferts, comparaisons et circulations (commun aux 2 parcours)	4,5	24h	
- Urbain/rural (commun aux 2 parcours)	4,5	24h	
- UE Libre	3	24h	
UE 2 – Complémentaire	12		48 h
- Workshop villes du sud			48h
UE3 - Méthodologie:	6	24h	18h
- Démarches et méthodes	3	24	
- Langue	3		18h
TOTAL	30	96h	66h

M2 Semestre 4

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE 1 - Mémoire de master 2	30		
TOTAL	30		

M2/SEMESTRE 3 – Etudes urbaines Villes du sud

UE 1 Fondamentales : 2 séminaires + UE libre (12 ECTS)

	Transferts, comparaisons et circulations (4,5 ECTS)	Anne Raulin, Aurélie Quentin, Virginie Milliot	24hCM
Transferts, comparaisons et circulations – séminaire commun aux deux parcours recherche			
L'exercice comparatif notamment dans sa dimension internationale est au cœur de nombreuses stratégies de recherche et connaît un fort développement. La comparaison est elle-même l'objet de travaux. Mais elle se trouve en retour confronté aux nombreuses questions d'une stratégie qui ne cesse de s'interroger quant à ses méthodes, ses résultats et leurs usages. Le séminaire abordera les différents courants de recherche qui mobilisent la notion de comparaison et interroge sa mise en œuvre (comment mener une enquête et une observation de front sur plusieurs terrains ? Comment construire un objet de recherche selon cette démarche ?...). De même, à la faveur de la mondialisation, la montée en puissance du thème des transferts de savoirs et de la circulation des pratiques, la question - très discutée - de l'importation et de l'exportation de modèles ou de politiques publiques se pose de manière de plus en plus vive, et se traduit dans la littérature scientifique. Ce séminaire aura pour objectif d'analyser les ancrages théoriques eux-mêmes diversifiés qui s'attachent à penser le concept de circulation dans des espaces culturels (Nord-Nord, Sud-Sud, voire Sud-Nord) et historiques variés.			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

	Urbain, Rural, Périurbain : des catégories en débat (4,5 ECTS)	Claire Aragau, Jean-Fabien Steck, Marie-Hélène Bacqué	24hCM
Urbain, Rural, Périurbain : des catégories en débat – séminaire commun aux deux parcours recherche			
Villes et campagnes sont aujourd'hui assez fermement associées et font, l'une comme l'autre et conjointement, l'objet de réflexions plus générales sur les dynamiques territoriales, appréhendées dans toute leur complexité. Cette association croissante des espaces ruraux et urbains, à tel point que les espaces dit de l'entre-deux occupent des portions de territoires de plus en plus vastes, si elle est bien le miroir d'une intégration croissante de ces deux catégories, ne signifie pourtant pas qu'ils n'existent pas (plus ?) indépendamment l'un de l'autre. S'il n'est en effet plus question de parler d'opposition franche (si tant est que cela puisse avoir été pertinent un jour), le distinguo entre villes et campagnes reste solidement ancré tant comme cadre analytique (certes contesté) que comme catégorisation spatiale de l'action et support de stratégies collectives et individuelles. Le cours proposera une approche épistémologique de la question en s'appuyant sur différents types de travaux, sur différents terrains et à différentes échelles qui permettront de rendre compte d'une convergence croissante des thèmes généraux d'études et des questions de recherche, d'un brouillage des frontières entre villes et campagnes, de l'émergence de nouvelles catégories spatialisées de description et d'analyse (entre ville, périurbain...) associant géographie urbaine, géographie rurale, géographie des flux et des réseaux...			
Orientation bibliographique:			
ARLAUD S., JEAN Y., ROYOUX D. (coord.), 2005, <i>Rural-urbain, nouveaux liens, nouvelles frontières</i> , PUR. Pour le Nord : DONADIEU P., 1998, <i>Campagnes urbaines</i> , Le Méjan, Actes Sud. SIEVERTS T., <i>Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt</i> , Marseille, Editions Parenthèses, coll. Eupalinos, 2004. VANIÉ M., 2005, « La relation 'ville-campagne' re-interrogée par la périurbanisation », <i>Cahiers français</i> , n°328 : p. 13-21. VANIÉ M., 2011, « La périurbanisation comme projet », <i>Métropolitiques</i> , http://www.metropolitiques.eu/La-periurbanisation-comme-projet.html Pour le Sud : CHALEARD J.L., DUBRESSON A., 1999, <i>Villes et campagnes dans les pays du Sud. Géographie des relations</i> , Paris, Karthala, 258 p. « Les périphéries urbaines », <i>EchoGéo</i> [En ligne], 11 2010, mis en ligne le 24 février 2010, URL :			

http://echogeo.revues.org/11716	
Session 1	La note finale est l'addition de contrôle continu au cours du semestre.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

UE libre (24hCM) (3 ECTS) : à choisir en fonction de votre emploi du temps :

- à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense
 - Anthropologie comparative des grandes métropoles (M2S1) du master de sociologie et SES
 - Politiques, projets et conflits d'urbanité (M2S1) du master SES
 - Espaces publics, espaces privés (M2S1) de sociologie
- à l'école d'architecture Paris Val de Seine : se renseigner auprès des responsables du M2 Etudes urbaines

UE 2 Complémentaires (12 ECTS)

	Workshop villes du sud : 4 sessions de 2 jours (12 ECTS) <i>(sous réserve)</i>	Pascale Philifert Aurélie Quentin Jean Fabien Steck	48hTD
<p>Workshop villes du sud : 4 sessions de 2 jours</p> <p>L'objet de ces deux jours d'atelier intensif est d'amener les étudiants à développer une capacité à comprendre et analyser des enjeux locaux et territoriaux des projets de développement local. En outre, il s'agit d'une part de familiariser les étudiants avec les processus d'aménagement, les métiers du développement et de la coopération et les pratiques professionnelles ; et d'autre part de comprendre les interactions et l'organisation des acteurs et les impacts environnementaux et sociaux d'une politique urbaine ou d'un projet.</p> <p>Il conviendra à la fois d'appréhender les caractéristiques propres à ces projets (élucidation du contexte, formulation, contraintes, temporalités), leurs modes opératoires (financement, élaboration technique, mise en œuvre, gestion) et d'analyser leurs articulations et leurs incidences sur les systèmes urbains en relation avec l'évolution des sociétés urbaines, des institutions, des compétences respectives des acteurs urbains. L'objectif est non seulement d'identifier les interventions urbanistiques et les problèmes particuliers de gestion ou d'organisation urbaine qu'elles posent à différentes d'échelle, mais également de restituer les logiques d'acteurs et leurs influences (circulations de modèles, transferts de techniques...).</p> <p>L'atelier réunira chercheurs et acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme, avec pour objectif des retours d'expériences principalement dans les villes du Sud. Seront privilégiés l'analyse de cas concrets et des pratiques de l'aménagement associé à des questionnements théoriques et de recherche.</p> <p>Il s'agira de présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des politiques urbaines ou sectorielles (habitat, logiques environnementales et patrimoniales, activités économiques, infrastructures et services urbains ...), et/ou projets et leurs enjeux (métropolisation, gouvernance, démocratie locale, justice sociale ...) - des méthodes, outils ou démarches (participation des acteurs...) <p>et de débattre des démarches interdisciplinaires et intersectorielles susceptibles d'être mobilisées dans les domaines de l'aménagement urbain</p> <p>Les ateliers seront structurés en trois parties</p> <ul style="list-style-type: none"> - un cadrage général où les étudiants seront amenés à travailler par groupe sur une thématique urbaine complexe (approche bibliographique, cadrage théorique et analyses d'opérations de référence), - une déconstruction d'un projet d'aménagement et/ou d'une politique sectorielle (enseignants et professionnels) - un décryptage du système d'acteurs, des logiques d'action et des pratiques professionnelles à travers des rencontres professionnelles, des conférences. 			
<p>Orientation bibliographique:</p> <p>BARTHEL P.-A., ZAKI L. (dir.), 2011, <i>Expérimenter la « ville durable » au sud de la Méditerranée. Chercheurs et professionnels en dialogue</i>, Editions de l'Aube.</p> <p>BERRY I., DEBOULET A., 2000, <i>Les compétences des citoyens dans le monde arabe: penser, faire et transformer la ville</i>, Karthala.</p> <p>CHENAL J., <i>Urbanisation, planification urbaine et modèles de ville en Afrique de l'Ouest : jeux et enjeux de l'espace public</i>. Thèse École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2009.</p> <p>COLL J.-L., GUIBERT J.-J. (dir.), 2005, <i>L'aménagement au défi de la décentralisation en Afrique de l'Ouest</i>,</p>			

Presses universitaires du Mirail. JAGLIN S., 2005, <i>Services d'eau en Afrique subsaharienne. La fragmentation urbaine en question</i> , CNRS éditions. MORANGE M., 2006, <i>La question du logement à Mandela-City (exemple de Port Elizabeth)</i> , IFAS-Karthala. ZAKI L. (dir.), 2011, <i>L'action urbaine au Maghreb, enjeux professionnels et politiques</i> , Karthala.	
Session 1	La note finale est l'addition de contrôle continu au cours du semestre.
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui

UE 3 Méthodologie (6ECTS)

	Démarches et méthodes (3 ECTS)	Philippe Gervais Lambony, Grégory Busquet	24hTD
Démarches et méthodes			
L'objectif de ce séminaire, à partir des sujets des étudiants, est triple : 1. revenir sur les débats épistémologiques de l'observation à la participation, de l'entretien libre à l'entretien semi-directif, sur le choix et la pertinence des échantillonnages, sur le rôle de la recherche bibliographique, de la cartographie, etc. ; 2. travailler, concrètement, sur les méthodes d'investigation à proprement parler, en particulier l'observation, les entretiens ; 3. insister sur l'écriture et le « rendu » scientifique d'un travail qualitatif.			
Orientation bibliographique:			
Session 1	La note finale est l'addition de notes de contrôle continu au cours du semestre.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui		

	Langue (3 ECTS)	Laurence Gervais	18hTD
Langue (cours mutualisé avec les M1 recherche)			
Approfondissement du vocabulaire particulier au domaine et son usage.			
Orientation bibliographique:			
BIRCH E. (dir.), <i>The Urban and Regional Planning Reader</i> , London ; New York: Routledge, 2006. CAVES R. (dir.), <i>Encyclopedia of the City</i> , London ; New York: Routledge, 2005. FYFE N.R., KENNY J. T. (dir.), <i>The Urban Geography Reader</i> , London ; New York: Routledge, 2005. Site d'apprentissage de l'anglais de la BBC : http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/			
Session 1	La note finale est celle d'un contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux	Oui		

M2/SEMESTRE 4 – Etudes urbaines Villes du sud

UE 1 Mémoire individuel de recherche et stage en laboratoire de recherche (30 ECTS)

	Mémoire de recherche (30 ECTS)		
Mémoire de recherche Il s'agit de préparer un mémoire écrit à la suite d'une recherche bibliographique et d'un travail de terrain qui donne lieu à une soutenance publique devant un jury composé du directeur du mémoire et d'un autre enseignant de la formation ou d'une personne invitée spécifiquement en fonction du sujet.			
Session 1	Rendu de mémoire et soutenance orale		
Session 2			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

La thématique « Villes du Nord » est éclairée par plusieurs traditions fortes à l'Université de Paris Ouest Nanterre :

- Elle constitue un champ d'études aux productions scientifiques largement reconnues et de confrontations interdisciplinaires (géographie, urbanisme, sociologie, ethnologie, histoire...), tant sur les villes françaises et européennes, que sur les villes nord-américaines, champ fondateur des perspectives des études urbaines.
- Le parcours tire profit des nombreuses collaborations internationales (Amérique du Nord, Allemagne, Italie, Espagne...) déjà mises en place par les chercheurs de l'équipe d'appui (Mosaïques/UMR LAVUE), ainsi que celles des autres laboratoires partenaires.
- Le parcours travaille en synergie avec les parcours professionnels d'urbanisme, ouvrant des perspectives professionnelles fortes.

Nous proposons de confronter les objets, les problématiques et les méthodes mobilisés par les laboratoires et les équipes de recherche concernées, en mettant l'accent sur le champ de la production scientifique sur les villes du nord, ses principaux fronts de recherche et sur les grands courants conceptuels qui ont plus particulièrement marqué leur étude, et les liens entre études urbaines et questionnement critique en urbanisme. Quelques grandes thématiques nourrissant la confrontation-comparaison entre mondes dits développés et en développement seront également abordées, interrogeant la domination de modèles urbains du nord tant sur la production urbaine que sur l'analyse des villes et les acteurs : la circulation des modèles, les dynamiques culturelles, la métropolisation, les ségrégations, territoires et identités, le gouvernement des villes, la citoyenneté et l'urbanité, les politiques publiques dans la mondialisation, la justice spatiale, la durabilité...

Les étudiants qui font le choix du parcours « Villes du Nord » suivent un bloc d'enseignements constitué d'un atelier de lecture en études urbaines (pour partie en anglais), d'un atelier interrogeant les liens de la Recherche et de l'Action, d'un module central constitué de deux séminaires et de trois UE : l'une concernant les outils, l'autre les cours de langue et enfin une UE libre.

Certains des enseignements optionnels sont dispensés par l'Ecole d'architecture de Paris Val de Seine, (établissement avec lequel a été établie une cohabilitation).

Objectifs professionnels : Le parcours recherche conduit au doctorat et aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (Université, EPST ou EPIC). Le doctorat peut éventuellement être réalisé au sein d'une entreprise, dans le cadre d'une convention (CIFRE en particulier), qui donne lieu à un financement du doctorant, et à son intégration au sein d'une entreprise.

Les étudiants peuvent également s'insérer rapidement dans d'autres univers professionnels : le rapprochement avec les parcours professionnels ouvre également aux étudiants issus des parcours recherche les métiers de l'aménagement et de l'urbanisme, plus particulièrement ceux pour lesquels la réalisation d'études est une composante majeure du métier. Pour construire ce projet professionnel, un stage est recommandé, qui peut nourrir le mémoire de recherche et constitue un tremplin professionnel.

Débouchés : bureaux d'études, administrations nationales et territoriales, secteur privé, dans l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le développement durable et l'environnement.

M2/SEMESTRE 3 – Parcours recherche Etudes urbaines Villes du Nord

M2 Semestre 3

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE 1 – Fondamentale	12	72h	
- Transferts, comparaisons et circulations (commun aux 2 parcours)	4,5	24h	
- Urbain/rural (commun aux 2 parcours)	4,5	24h	
- UE Libre	3	24h	
UE 2 – Complémentaire	12		48 h
- Dans la fabrique des études urbaines	6		24h
- Recherche action	6		24h
UE3 - Méthodologie:	6	24h	18h
- Démarches et méthodes	3	24	
-Langue	3		18h
TOTAL	30	96h	66h

M2 Semestre 4

Intitulé de l'Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
UE 1 - Mémoire de master 2	30		
TOTAL	30		

M2/SEMESTRE 3

UE 1 Fondamentales : 2 séminaires + UE libre (12 ECTS)

	Transferts, comparaisons et circulations (4,5 ECTS)	Anne Raulin, Aurélie Quentin, Virginie Milliot	24hCM
<i>Transferts, comparaisons et circulations – séminaire commun aux deux parcours recherche</i>			
L'exercice comparatif notamment dans sa dimension internationale est au cœur de nombreuses stratégies de recherche et connaît un fort développement. La comparaison est elle-même l'objet de travaux. Mais elle se trouve en retour confronté aux nombreuses questions d'une stratégie qui ne cesse de s'interroger quant à ses méthodes, ses résultats et leurs usages. Le séminaire abordera les différents courants de recherche qui mobilisent la notion de comparaison et interroge sa mise en œuvre (comment mener une enquête et une observation de front sur plusieurs terrains ? Comment construire un objet de recherche selon cette démarche ?...). De même, à la faveur de la mondialisation, la montée en puissance du thème des transferts de savoirs et de la circulation des pratiques, la question - très discutée - de l'importation et de l'exportation de modèles ou de politiques publiques se pose de manière de plus en plus vive, et se traduit dans la littérature scientifique. Ce séminaire aura pour objectif d'analyser les ancrages théoriques eux-mêmes diversifiés qui s'attachent à penser le concept de circulation dans des espaces culturels (Nord-Nord, Sud-Sud, voire Sud-Nord) et historiques variés.			
Session 1	La note finale est l'addition de notes au cours du semestre et/ou du contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

	Urbain, Rural, Périurbain : des catégories en débat (4,5 ECTS)	Claire Aragau, Jean-Fabien Steck, Marie-Hélène Bacqué	24hCM
Urbain, Rural, Périurbain : des catégories en débat – séminaire commun au deux parcours recherche			
<p>Villes et campagnes sont aujourd'hui assez fermement associées et font, l'une comme l'autre et conjointement, l'objet de réflexions plus générales sur les dynamiques territoriales, appréhendées dans toute leur complexité. Cette association croissante des espaces ruraux et urbains, à tel point que les espaces dit de l'entre-deux occupent des portions de territoires de plus en plus vastes, si elle est bien le miroir d'une intégration croissante de ces deux catégories, ne signifie pourtant pas qu'ils n'existent pas (plus ?) indépendamment l'un de l'autre. S'il n'est en effet plus question de parler d'opposition franche (si tant est que cela puisse avoir été pertinent un jour), le distinguo entre villes et campagnes reste solidement ancré tant comme cadre analytique (certes contesté) que comme catégorisation spatiale de l'action et support de stratégies collectives et individuelles.</p> <p>Le cours proposera une approche épistémologique de la question en s'appuyant sur différents types de travaux, sur différents terrains et à différentes échelles qui permettront de rendre compte d'une convergence croissante des thèmes généraux d'études et des questions de recherche, d'un brouillage des frontières entre villes et campagnes, de l'émergence de nouvelles catégories spatialisées de description et d'analyse (entre ville, périurbain...) associant géographie urbaine, géographie rurale, géographie des flux et des réseaux...</p>			
Orientation bibliographique:			
<p>ARLAUD S., JEAN Y., ROYOUX D. (coord.), 2005, <i>Rural-urbain, nouveaux liens, nouvelles frontières</i>, PUR. Pour le Nord : DONADIEU P., 1998, <i>Campagnes urbaines</i>, Le Méjan, Actes Sud. SIEVERTS T., <i>Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt</i>, Marseille, Editions Parenthèses, coll. Eupalinos, 2004. VANIER M., 2005, « La relation 'ville-campagne' re-interrogée par la périurbanisation », <i>Cahiers français</i>, n°328 : p. 13-21. VANIER M, 2011, « La périurbanisation comme projet », <i>Métropolitiques</i>, http://www.metropolitiques.eu/La-periurbanisation-comme-projet.html Pour le Sud : CHALEARD J.L., DUBRESSON A., 1999, <i>Villes et campagnes dans les pays du Sud. Géographie des relations</i>, Paris, Karthala, 258 p. « <i>Les périphéries urbaines</i> », <i>EchoGéo</i> [En ligne], 11 2010, mis en ligne le 24 février 2010, URL : http://echogeo.revues.org/11716</p>			
Session 1	La note finale est l'addition de contrôle continu au cours du semestre.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

UE libre (24hCM) (3 ECTS) : à choisir en fonction de votre emploi du temps :

- à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense
 - Anthropologie comparative des grandes métropoles (M2S1) du master de sociologie et SES
 - Politiques, projets et conflits d'urbanité (M2S1) du master SES
 - Espaces publics, espaces privés (M2S1) de sociologie
 -
- à l'école d'architecture Paris Val de Seine : se renseigner auprès des responsables du M2 Etudes urbaines

UE2 Complémentaires (12ECTS)

3HUA8002	Atelier Recherche et action (3ECTS)	Hélène Nessi, Pascale Philifert, Aurélien Quentin	36hTD
Atelier Recherche et action :			
<p>À partir de réflexions épistémologiques et d'exemples concrets, ce cours interrogera les rapports entre recherche et action de plusieurs points de vue. Comment sont construits les objets de recherche sur la ville, dans quelles articulations avec une demande sociale? De quelles façons les résultats scientifiques sont-ils mobilisés (ou non) par les acteurs et par les politiques publiques? Plusieurs dispositifs de recherche seront analysés pour discuter les relations du chercheur à son objet (commande, recherche-action, programmes de recherche ...).</p>			

Orientation bibliographique	
<p>ALLARD-POESIF., PERRET V., 2003, <i>La Recherche-Action</i>, Paris : E-Theque, 74p. ALBARELLO L., 2004, <i>Devenir praticien-chercheur : Comment réconcilier la recherche et la pratique sociale</i>, Bruxelles: De Boeck Université, 138p., (Méthodes en sciences humaines). CREZE F., LIU M. (coord.), 2006, <i>La recherche-action et les transformations sociales</i>, Paris, Editions de l'Harmattan. DUBET F., 2007, <i>L'expérience sociologique</i>, La Découverte, Edition Repères, p. 128 TOURAINE A., 1978, <i>La voix et le regard</i>, Paris, Seuil.</p>	
Session 1	La note finale est l'addition de notes de contrôle continu au cours du semestre et d'un partiel final
Session 2	Une épreuve sur table de 1 heure (analyse de documents).
Cours ouvert aux étudiants internationaux	
Oui/non	

	<i>Dans la fabrique des études urbaines (6 ECTS)</i>	Anne Raulin, Claire Carriou	24hTD
<i>Dans la fabrique des études urbaines, atelier de lecture</i>			
<p>Cet enseignement consistera en un atelier de lecture d'extraits d'ouvrage et/ou d'articles parus dans des revues scientifiques. Il s'agira de découvrir des textes de référence, d'horizons disciplinaires variés, sur les questions relatives à la ville, en privilégiant les écrits de langue anglo-saxonne. L'objectif de cet atelier est double : proposer d'abord une lecture interne de ces textes, de sorte d'en comprendre et d'en commenter le contenu ; en proposer ensuite une lecture externe, à savoir les replacer dans leur contexte de production, saisir dans quel débat intellectuel ils se situent etc.</p>			
Orientation bibliographique			
Session 1	La note finale est l'addition de notes de contrôle continu au cours du semestre.		
Session 2	Une épreuve sur table de 1 heure (analyse de documents).		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui/non

UE 3 Méthodologie (6ECTS)

	Démarches et méthodes (3 ECTS)	Philippe Gervais Lambony, Grégory Busquet	24hTD
<i>Démarches et méthodes</i>			
<p>L'objectif de ce séminaire, à partir des sujets des étudiants, est triple : 1. revenir sur les débats épistémologiques de l'observation à la participation, de l'entretien libre à l'entretien semi-directif, sur le choix et la pertinence des échantillonnages, sur le rôle de la recherche bibliographique, de la cartographie, etc. ; 2. travailler, concrètement, sur les méthodes d'investigation à proprement parler, en particulier l'observation, les entretiens ; 3. insister sur l'écriture et le « rendu » scientifique d'un travail qualitatif.</p>			
Orientation bibliographique:			
Session 1	La note finale est l'addition de notes de contrôle continu au cours du semestre.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

	Langue (3 ECTS)	Laurence Gervais	18hTD
Langue (cours mutualisé avec les M1 recherche) Approfondissement du vocabulaire particulier au domaine et son usage.			
Orientation bibliographique: BIRCH E. (dir.), <i>The Urban and Regional Planning Reader</i> , London ; New York: Routledge, 2006. CAVES R. (dir.), <i>Encyclopedia of the City</i> , London ; New York: Routledge, 2005. FYFE N.R., KENNY J. T. (dir.), <i>The Urban Geography Reader</i> , London ; New York: Routledge, 2005. Site d'apprentissage de l'anglais de la BBC : http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/			
Session 1	La note finale est celle d'un contrôle final sur table.		
Session 2	Une épreuve sur table en 1 heure		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

M2/SEMESTRE 4 – Etudes urbaines Villes du nord

UE 1 Mémoire individuel de recherche et stage en laboratoire de recherche (30 ECTS)

	Mémoire de recherche (30 ECTS)		
Mémoire de recherche Il s'agit de préparer un mémoire écrit à la suite d'une recherche bibliographique et d'un travail de terrain qui donne lieu à une soutenance publique devant un jury composé du directeur du mémoire et d'un autre enseignant de la formation ou d'une personne invitée spécifiquement en fonction du sujet.			
Session 1	Rendu de mémoire et soutenance orale		
Session 2			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			Oui

Modalités visées par le CEVU et approuvées par le CA de l'université

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au CEVU, avant d'être validées par le CA, ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard à la fin de la 4^e semaine du 1^{er} semestre de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences:
(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné: a) *le contrôle continu* et b) *l'épreuve finale*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) **Le contrôle continu** est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé « partiel ».

b) **L'épreuve finale** est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- le *devoir final*, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.
- *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un *examen terminal*.

Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

2. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université.

• **La session de rattrapage :**

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2^e session dite session de rattrapage seront identiques à celles proposées à la 1^e session aux étudiants inscrits à la formule dérogatoire.

La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis

(CEVU du 16 février 2009 ; délibération du CA du 2 mars 2009)

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant se verra attribuer le résultat **ABI** pour l'EC concerné. Lorsque le nombre de séances obligatoires est de 10 ou moins de 10, au-delà de 25 % d'absences (arrondis à l'entier supérieur), l'étudiant sera déclaré défaillant.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note de ABI pour l'EC concerné, ou pour l'UE concernée, si l'épreuve porte sur l'UE.

Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

- Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence

- *La composition des unités d'enseignement*

Disposition n°1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- *La détermination du résultat de l'étudiant*

Disposition n°2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

Disposition n°4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n°5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

Disposition n°6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n°7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *admis* par compensation à celle-ci.
 - Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à celle-ci.
 - Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
 - Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de *Défaillant* au semestre en question.
- **La capitalisation des unités d'enseignement**

Disposition n°8 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

Disposition n°9 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

- **La progression dans les parcours de formation**

Disposition n°10 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n°11 : Pour les licences « droit-français-droit étranger », « économie ou gestion -langues et civilisation étrangères » et « Histoire-langue et civilisation étrangères :anglais », les règles de compensation appliquent le principe général de compensation « intra UE » et de compensation entre les UE d'une même discipline ou « blocs ». Ainsi, à titre d'exemple, la moyenne générale du bloc « droit » ne se compense pas avec la moyenne générale du bloc « langues. » Les règles de progression dans le parcours de formation sont établies en application de ce principe de « non-compensation » entre les deux blocs.

La présente disposition s'appliquera à toute licence de type « bidisciplinaire » qui pourra être créée au cours du contrat 2009-2012.

Disposition n°12 : Les règles en vigueur pour la licence à l'université Paris Ouest en 2009-2012 prévoient la possibilité d'attribuer à un EC « disciplinaire » ou à une UE « disciplinaire » une pondération qui peut être majorée par rapport à son poids en crédits ECTS. La définition d'une UE « disciplinaire » est celle exposée dans les dispositions arrêtées par le CA du 26 novembre 2007 pour l'offre LMD 2009-2012. La pondération adoptée sera approuvée par l'UFR responsable du diplôme avant transmission au CEVU pour avis et au CA pour validation.

Disposition n°13 : En 1^e année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou dans une spécialité dont la progression est organisée dans le cadre d'un *socle* (1^e semestre) et *portail* (2^e semestre) peut se réorienter de droit vers une autre mention ou spécialité ayant fait partie du socle (1^e semestre) ou portail (2^e semestre) qu'il a suivis. La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention ou spécialité choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2^e année.

Disposition n°14 : Les EC de langue qui font partie des UE transversales sont organisés par niveau de compétence linguistique : ces niveaux sont au nombre de trois. L'étudiant progressera à l'EC de langue du niveau supérieur s'il obtient une note supérieure ou égale à 10 à l'EC de niveau immédiatement inférieur. L'inscription par niveau à l'EC de langue se fait annuellement.

Un étudiant qui a validé le niveau 3 d'une langue vivante dès sa L1 ou dès sa L2 peut choisir pour l'année n+1 d'étudier une autre langue, dans le cadre d'une UE transversale. Pour les filières du domaine ALL, un étudiant qui a validé le niveau 3 dès son L1 ou son L2 peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre LLCE de la langue en question, si l'EC qui correspond à son année d'inscription et représente la même valeur en ECTS. à la condition que cette possibilité ait été acceptée par l'équipe de formation de la mention et prévue dans la modélisation du diplôme.

Disposition n°15. Un étudiant peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre d'enseignements « libres » qui a été validée par les instances de l'université. Dans ce cas, les enseignements « libres » donnent droit, s'ils sont validés à des crédits supplémentaires au-delà des 30 crédits par semestre de la structuration générale du diplôme ou étape de diplôme. La validation d'un enseignement « libre » donne lieu à des points de bonification qui entrent dans le calcul des moyennes semestrielles et à être enregistrées sur l'annexe descriptive au diplôme.

Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme accordera des points de jury au titre d'un EC libre à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décidera du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement libre validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements libres seront approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en master

- La composition des unités d'enseignement

Disposition n°16 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

Disposition n°17 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°18 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

Disposition n°19 : Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Sinon l'étudiant est déclaré *non admis*

Disposition n°20 : Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci.

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est *admis* au semestre qui comprend cette UE il est déclaré *admis par compensation* à celle-ci.
- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à cette UE.

Disposition n°21 : A la condition que chacun des deux semestres a été validé, l'étudiant se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres du M1.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- **La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master**

Disposition n°22 : Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation et de capitalisation. Ces modalités doivent être identiques pour toutes les spécialités d'une même mention.

La capitalisation des unités d'enseignement en Master

Disposition n°23 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

Disposition n°24 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

- **Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master**

Disposition n°25 : Les EC de langue qui sont prévus dans l'UE transversale sont organisés par niveau, comme pour la licence, sauf si l'équipe de formation met en place un enseignement de langue portant spécifiquement sur des compétences qui sont directement en relation avec la mention du master.

Disposition n°26 : L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle.

Disposition n°27 : L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1^e semestre se déroule au terme des enseignements du 1^e semestre. La première session d'examen portant sur le 2^e semestre se déroule au terme des enseignements du 2^e semestre. La seconde session, dite de rattrapage, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire. L'organisation du régime d'examen pour les étudiants EAD est celui exposé plus haut à propos de *La formule d'examen pour l'enseignement à distance*.

- **Règles pour la transition entre LMD1 et LMD2**

Disposition n°28 : Tous les étudiants admis en 2008-2009 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- ↔ Aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- ↔ Aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- ↔ Aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n°29 : Tous les étudiants ajournés en 2008-2009 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2009-2010 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD2 et dans la même année ou étape de ce diplôme. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD2, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par l'UFR.

S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est *supérieure ou égale à 10*, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est *inférieure à 10*, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n°30 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2009-2010 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD2, s'il a été inscrit en 2008-2009 en année n et admis en N+1 en 2009-2010, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2008-2009 ou antérieurement.

Disposition n°31 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD1 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n+1 dans le schéma LMD2, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD2.

Disposition n°32 : Ces modalités de contrôle des connaissances ne s'appliquent pas aux diplômes « DUT ».

CHARTRE DES EXAMENS

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens.

Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal « contrôle continu », aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

1. CALENDRIER ET CONVOCATION

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors contrôle continu, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve.

L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

2. DEROULEMENT DES EPREUVES

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

2.1 ACCES AUX SALLES D'EXAMEN

2.1.1 CONDITIONS D'ENTREE

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen **15 minutes** avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

2.1.1.1 *Contrôle d'identité*

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire.

Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve. Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle.

Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

2.1.1.2 *Tenue vestimentaire*

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

2.1.1.3 *Installation*

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance.

Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des étudiants, ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile.

Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer.

Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

2.1.1.4 *Emargement*

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom.

Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement **peut**, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

2.1.1.5 *Retard*

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets.

Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle.

Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve. Des justificatifs pourront être exigés.

2.1.2 **CONDITIONS DE SORTIE**

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

2.1.2.1 *Sortie temporaire*

Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2^{ème} heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée.

Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2^{ème} heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2^{ème} heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

- 1 par 1 ;
- sans documents ni moyens de communication ;
- contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

2.1.2.2 *Sortie définitive*

Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1^{ère} heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée.

Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche. L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

2.2 CONSIGNES A RESPECTER PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'EPREUVE

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves.

Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation, surlignage, post-it ou mémoire.

Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit.

Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.

Les étudiants composent seuls et personnellement.

Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve. Toute question sera adressée aux surveillants.

Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université.

En dehors de l'en-tête anonymable, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant. A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

2.3 FIN DE L'EPREUVE ET REMISE DES COPIES

Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès-verbal de l'épreuve.

Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

2.4 CAS DES ETUDIANTS HANDICAPES

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap.

En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année.

En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

2.5 LAÏCITE

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

3. FRAUDE

Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.

En cas de flagrant délit :

- Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.
- L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée.

Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

4. COMMUNICATION DES RESULTATS ET CONSULTATION DES COPIES

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys.

Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du service de scolarité compétent des modalités de consultation

Structures:

U.F.R.: Unité de Formation et de Recherche

S.S.A. : Sciences Sociales et Administration ; UFR regroupant six départements : Administration Economique & Sociale (A.E.S.), Ethnologie, Géographie-Aménagement, Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Sociologie.

Etudes et diplômes:

Le système des diplômes est structuré en trois niveaux. A chacun de ces niveaux, correspond un grade universitaire obtenu par l'accumulation de crédits :

1^{er} niveau: grade de Licence (BAC + 3)

2^{ème} niveau: grade de Master (BAC + 5)

3^{ème} niveau: grade de Doctorat (BAC + 8)

Enseignements:

CM: Cours Magistraux

TD: Travaux Dirigés

UE: Unité d'Enseignement; regroupement d'un ensemble d'enseignements

EC: Eléments Constitutif, terme désignant chacun des enseignements dispensés durant un semestre dans le cadre d'une UE.

Contrôle des connaissances:

Examen standard: Régime normal d'évaluation (Contrôle Continu)

Examen dérogatoire: Autre régime d'évaluation en fin de semestre, réservé aux étudiants qui en font une demande justifiée.

Travaux ponctuels: épreuve écrite faite en temps limité

Examen: épreuve écrite en temps limité réservée aux étudiants inscrits en système dérogatoire de contrôle.

Compensation: moyenne entre des EC d'une même UE et moyenne entre les UE

Coefficient: facteur qui permet de moduler la valeur d'un EC ou d'une UE dans les calculs de compensation.

Equivalence: dispense accordée par la commission d'équivalence des disciplines au vu d'acquis antérieurs.

Validation des acquis: reconnaissance officielle des EC, des UE et des diplômes obtenus. Cette validation est régie par voie réglementaire.

Conversion: équivalence accordée par la validation d'UE ou d'EC obtenus dans un régime d'études antérieur.

Sessions d'examens : sessions d'examens terminaux et de partiels organisées à la fin des deux semestres. La session d'examens de septembre est ouverte aux étudiants des deux régimes d'évaluation et comprend des épreuves pour les EC du premier et du second semestres.

ECTS (European Credit Transfert System): Crédits associés à un enseignement et constitue une unité de compte commune.